



Nouveau projet de territoire

Synthèse des apports de la concertation

Document de travail consultable sur le site internet du Parc :
http://www.parc-camargue.fr/Francais/index.php?callback=loadcpage&page_id=331

Sur la base des délibérations du Conseil régional PACA des 24 juin et 21 octobre 2005, le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue a engagé la révision de sa charte constitutive afin de renouveler le classement en Parc naturel régional sur un périmètre d'étude élargi.

La démarche de concertation s'est engagée sous l'impulsion d'un comité technique de révision de la charte, composée de quarante membres (présidents et co-présidents des commissions du Parc élargie aux services de l'Etat et aux collectivités notamment des nouveaux territoires).

La première étape de la construction de la nouvelle charte a consisté en l'élaboration d'un diagnostic du territoire partagé. Il a largement mobilisé des membres du Conseil de Parc, du Comité syndical, des services de l'Etat et d'autres partenaires lors de deux journées en mai et juin 2006. La première matinée du 17 mai a permis d'échanger et de débattre sur la base « d'une présentation de l'état et de l'évolution du territoire camarguais » par les techniciens du Parc. Le 22 juin se sont ensuite tenus des ateliers thématiques pour travailler sur les enjeux et élaborer collectivement une vision prospective du territoire (« Quelle Camargue voulons-nous pour 2020 ? »).

Sur la base des réflexions engagées lors de ces premières réunions de concertation et notamment des travaux des ateliers du 22 juin 2006, ont émergé des ambitions spécifiques à la Camargue pour le nouveau projet de charte. En janvier 2007, 4 ambitions majeures ont été validées le Comité syndical.

Pour la phase d'élaboration de l'avant projet qui a suivi, un important dispositif de participation des habitants et des acteurs locaux a été mis en place :

- une enquête téléphonique auprès des habitants a été conduite entre novembre 2006 et février 2007 par un bureau d'études et de conseil marseillais « Sémaphores environnement et concertation ». Elle a permis de recueillir l'avis de 250 habitants du Parc et de la zone d'extension éventuelle (Plan du Bourg, Mas Thibert, Port-Saint-Louis-du-Rhône). Les grandes questions de cette consultation ont principalement porté sur les connaissances et les perceptions qu'ont les habitants de leur territoire, de ses acteurs et de ce qu'ils attendent pour l'avenir à l'horizon 2020. Un rapport détaillé a été produit et présenté au Comité technique de révision de la charte en mars 2007. Une plaquette de synthèse, réalisée en partenariat avec le Comité de soutien du Parc, a été diffusée plus largement.
- des soirées publiques dans les hameaux et les villages pour aller à la rencontre des habitants, des professionnels, des usagers pour les informer sur le Parc, sur la procédure de révision de sa charte qui est en cours, et pour débattre de ce qu'ils souhaitent pour ce territoire dans les années à venir, de ce qu'ils attendent du Parc. De novembre 2006 à mars 2007, 8 rencontres organisées à Saliers/Albaron, Gageron/Villeneuve, Salin de Giraud, Mas Thibert, Trinquetaille, Gimeaux, Port Saint Louis du Rhône et le Sambuc ont rassemblé 284 participants.
- trois commissions géographiques pour Salin de Giraud, Mas Thibert et Port Saint Louis pour débattre plus particulièrement des enjeux locaux. 14 réunions se sont tenues en soirée entre janvier 2007 et fin juin 2007 auxquelles s'était inscrite une centaine de personnes.
- 5 groupes thématiques constitué de 130 personnes ont travaillé de décembre 2006 jusqu'en juillet 2007 lors de quarante réunions pour proposer, sur la base des enjeux identifiés à l'issue du diagnostic, des objectifs et des actions pour le nouveau projet de charte.

La présente synthèse a été construite à partir de la production riche et importante issue de ce dispositif de participation/concertation.

L'ensemble des résultats détaillés sont accessibles à partir du site internet du Parc (<http://www.parc-camarque.fr> , rubrique « révision charte ») ou du blog (<http://projetchartepnrc.canalblog.com/>) qui a été créé spécifiquement pour les groupes thématiques.

SOMMAIRE

AMBITION I GERER LE COMPLEXE DELTAÏQUE DONT LE FONCTIONNEMENT ET LA RICHESSE ECOLOGIQUE DEPENDENT ETROITEMENT D'ACTIVITES ECONOMIQUES, EN INTEGRANT LES IMPACTS PREVISIBLES DU CHANGEMENT GLOBAL (CLIMAT, DEMOGRAPHIE, RESSOURCES ENERGETIQUES...)	5
I.1 REINTEGRER LA DYNAMIQUE DELTAÏQUE DU RHONE ET LA GESTION DES RISQUES D'INONDATION AU SEIN DE LA GESTION DU TERRITOIRE	5
I.1.1 <i>Obtenir un fonctionnement deltaïque plus naturel</i>	5
I.1.2 <i>Limiter la vulnérabilité au risque d'inondation et protéger les zones à forts enjeux socio-économiques</i>	6
I.2 INTEGRER LA DYNAMIQUE LITTORALE ET LE RISQUE DE SUBMERSION MARINE DANS LA GESTION DU TERRITOIRE.....	7
I.2.1 <i>Gérer le recul du littoral en préservant les zones vulnérables</i>	8
I.3 GERER L'EAU DE MANIERE GLOBALE ET CONCERTEE	8
I.3.1 <i>Améliorer l'organisation de la gestion de l'eau sur l'ensemble du territoire du Parc</i>	9
AMBITION II PROTEGER ET VALORISER, AVEC TOUS LES PARTENAIRES, UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL D'INTERET INTERNATIONAL	9
II.1 MAINTENIR L'INTEGRITE ET LA FONCTIONNALITE DES MILIEUX ET DU PATRIMOINE NATUREL D'INTERET NATIONAL ET INTERNATIONAL	9
II.1.1 <i>Conserver des espaces naturels remarquables et connectés par des corridors écologiques</i>	10
II.1.2 <i>Conserver activement les espèces et les habitats fragiles ou menacés</i>	11
II.1.3 <i>Réduire les facteurs de dégradation des milieux naturels (qualité de l'eau et de l'air et des sols, ...)</i>	11
II.2 MAINTENIR LES ACTIVITES INDISPENSABLES A LA PROTECTION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE	12
II.2.1 <i>Maintenir des modes d'élevage extensifs favorables à la protection de l'espace, à la conservation de grands ensembles naturels et à l'expression de la biodiversité</i>	13
II.2.2 <i>Maintenir les fonctions environnementales et paysagères de la riziculture et de l'exploitation de sel</i>	14
II.2.3 <i>Maintenir les fonctions écologiques et paysagères assurées par les activités de coupe du roseau, de chasse, de pêche dans les eaux continentales et les activités de conservation des zones humides en Camargue</i>	14
II.3 AMELIORER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES ACTIVITES ET DES PRATIQUES	15
II.3.1 <i>Développer des pratiques agricoles, d'élevage, de chasse et de pêche respectueuses du patrimoine naturel et des paysages</i>	15
II.3.2 <i>Développer une activité touristique de qualité basé sur les patrimoines du territoire</i>	17
II.3.3 <i>Réduire les impacts négatifs des activités sur le patrimoine naturel</i>	18
II.4 RENFORCER LA CONSCIENCE ET LA RESPONSABILITE DES HABITANTS, DES PROFESSIONNELS, DES VISITEURS ET DES ENFANTS POUR LE RESPECT DE CETTE ZONE HUMIDE MEDITERRANEENNE UNIQUE	18
II.4.1 <i>Améliorer la compréhension du territoire sur les fonctions des zones humides et des espaces associés</i>	19
II.4.2 <i>Construire une vision du territoire commune aux différents acteurs locaux et favoriser leur appropriation du territoire</i>	20
II.4.3 <i>Faire évoluer les comportements des habitants, des professionnels, des visiteurs et des enfants vers un meilleur respect de ce territoire deltaïque</i>	20
II.5 MIEUX CONNAITRE L'ETAT DU TERRITOIRE (RESSOURCES ET USAGES) ET SON EVOLUTION SUR LE LONG TERME POUR MIEUX LE GERER.....	22
II.5.1 <i>Améliorer les connaissances scientifiques des patrimoines, de leurs usages et la surveillance continue du territoire pour mieux le gérer</i>	22
II.5.2 <i>Améliorer le partage de données et d'informations issues de la recherche et de la surveillance continue</i>	23
AMBITION III RENFORCER LE DIALOGUE, LA SOLIDARITE TERRITORIALE ET LA COHESION SOCIALE 23	
III.1 FAIRE VIVRE L'IDENTITE CULTURELLE FORTE DU TERRITOIRE, OUVERTE ET PORTEUSE DE COHESION SOCIALE, DE LIENS NATURE-CULTURE	23
III.1.1 <i>Maintenir des traditions vivantes, développer des pratiques culturelles contemporaines, dynamiser l'animation culturelle et festive des hameaux</i>	25
III.2 ELABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PROJET DE TERRITOIRE FONDE SUR LE DIALOGUE TERRITORIAL.....	26
III.2.1 <i>Renforcer la vitalité des réseaux d'habitants, d'usagers et de professionnels</i>	26
III.2.2 <i>Impliquer et faire participer tous les acteurs à la mise en œuvre et au suivi-évaluation de la Charte du Parc</i>	27
III.3 PRESERVER LA QUALITE DU CADRE DE VIE DES HABITANTS	27
III.3.1 <i>Améliorer l'accès des habitants aux services de base</i>	28
III.3.2 <i>Conserver l'identité paysagère du territoire et améliorer le patrimoine bâti</i>	29
III.3.3 <i>Réduire les nuisances et la dégradation des paysages</i>	30
III.3.4 <i>Préserver l'identité architecturale camarguaise et promouvoir l'intégration paysagère du bâti et des infrastructures</i>	30
III.3.5 <i>Renforcer chez les habitants la prise de conscience du risque d'inondation et de submersion marine inhérent à la vie dans un delta</i>	31
AMBITION IV OUVRIR LE TERRITOIRE DU PARC AU DELTA BIOGEOGRAPHIQUE DU RHONE ET IMPULSER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE LA CAMARGUE EN S'APPUYANT SUR DES PROJETS INNOVANTS ET SUR D'AUTRES DEMARCHES TERRITORIALES, REGIONALES ET MEDITERRANEENNES	31

IV.1 FAIRE DU TERRITOIRE DU PARC UN ESPACE D'EXEMPLARITE, DE RECHERCHE ET D'EXPERIMENTATION DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE	31
IV.1.1 <i>Mettre en œuvre les innovations en matière d'énergie et de déchet</i>	32
IV.1.2 <i>Réduire à l'échelle du territoire les émissions de gaz à effet de serre (maîtrise des énergies, développement des énergies renouvelables, utilisation des éco-matériaux...)</i>	32
IV.1.3 <i>Améliorer la gestion et la valorisation des déchets domestiques et agricoles</i>	33
IV.2 OUVRIR LE TERRITOIRE DU PARC AU DELTA BIOGEOGRAPHIQUE DU RHONE POUR CONDUIRE UNE POLITIQUE D'AMENAGEMENT PLUS COHERENTE, PLUS EFFICACE ET PLUS SOLIDAIRE A L'ECHELLE DU DELTA ET DES TERRITOIRES LIMITROPHES	33
IV.2.1 <i>Améliorer la cohérence, l'efficacité et la lisibilité de la politique d'aménagement du territoire du Parc</i>	34
IV.2.2 <i>Accroître la légitimité du PNR d'intervenir sur tous les projets d'aménagement impactant son territoire et faire partager la politique d'aménagement du territoire du Parc aux habitants et aux autres acteurs du territoire</i>	35
IV.3 OUVRIR LE TERRITOIRE DU PARC VERS D'AUTRES ZONES HUMIDES MEDITERRANEENNES VOIRE EUROPEENNES	35
IV.3.1 <i>Asseoir la notoriété du territoire à l'international et la faire reconnaître par les camarguais</i>	36

Ambition I Gérer le complexe deltaïque dont le fonctionnement et la richesse écologique dépendent étroitement d'activités économiques, en intégrant les impacts prévisibles du changement global (climat, démographie, ressources énergétiques...)

I.1 Réintégrer la dynamique deltaïque du Rhône et la gestion des risques d'inondation au sein de la gestion du territoire

<p><u>Principales forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Gradient eaux douces/eaux salées qui caractérise la Camargue et lui accorde sa richesse biologique ; ... ➤ Système hydraulique important qui permet d'irriguer et de drainer l'eau (canaux, pompes) ➤ Découpage de l'espace par bassin hydraulique permettant une gestion hydraulique indépendante ➤ Système hydraulique entretenu par des activités économiques (agriculture, saliculture, chasses ...) ➤ Symadrem : structure active chargée de l'entretien des digues ➤ Réseau d'ASA de drainage et d'irrigation important ➤ Zones humides inondables (marais, étangs...) espaces mobilisables en cas de crue ➤ Territoire principalement rural, peu habité 	<p><u>Principales faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Artificialisation du fonctionnement deltaïque : gestion de l'eau dépendante des activités économiques ➤ Dignes du Rhône à conforter, entretenir régulièrement pour protéger les terres et les hommes ➤ Système hydraulique dont l'entretien dépend des activités (riziculture...) ➤ Difficultés pour une maîtrise de la gestion de l'eau : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mauvais état local du système hydraulique (ouvrages, canaux, stations de pompage...) ➤ Complexité du système hydraulique ➤ Nombreux acteurs de la gestion de l'eau ➤ Sous dimensionnement de certains ouvrages pour évacuer rapidement l'eau des zones inondées ➤ Connaissances des aspects quantitatifs et qualitatif de l'eau insuffisantes pour une gestion « fine » de l'eau ➤ Zones habitées en zone inondable si brèches dans les digues : Salin de Giraud, le Sambuc, Port Saint Louis du Rhône, Mas Thibert, les Saintes Maries de la Mer, ...
<p><u>Principales opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ « Plan Rhône » qui s'impose au territoire : afin de protéger les digues, des entrées d'eau douces auront lieu en période de crue par les surverses aménagées dans les digues en des endroits spécifiques pour inonder des zones définies comme peu vulnérables... 	<p><u>Principales menaces/risques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Inondations du Rhône : crues qui menacent les digues du Rhône, créent des brèches ➤ Elévation du niveau de la mer (changement climatique) et enfoncement de la Camargue et donc difficultés d'évacuer les eaux vers la mer par simple gravité ➤ Forte pression d'urbanisation en tête de Camargue située en zone inondable et qui pourrait augmenter les surfaces imperméabilisées

Enjeux

Face aux inondations du Rhône :

- des vies humaines (perte), des biens (dommages, dégâts),
- des activités économiques (mise en difficulté : ex perte de bétail ; apport de limons favorable à l'agriculture...)
- des milieux humides d'une très grande valeur (disparition ou apparition)

I.1.1 Obtenir un fonctionnement deltaïque plus naturel

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Préserver et restaurer les échanges biologiques et hydrauliques nécessaires au bon fonctionnement des zones humides 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Plans de gestion pour chaque type de milieux humides (assecs estivaux, calendrier hydraulique...)</i> ➤ <i>Gestion des pertuis pour garantir une communication permanente entre mer et étangs (sauf en cas de tempête)</i> ➤ <i>Travaux d'entretien des canaux ayant un rôle dans les échanges biologiques entre les milieux qu'ils relient</i> ➤ <i>Installation de systèmes de pompage respectueux des échanges biologiques (ex. pompes à vis, échappatoires, etc.)</i>

<ul style="list-style-type: none"> ○ Lutter contre les atteintes au bon fonctionnement des zones humides, préserver les fonctionnalités des milieux humides dans l'aménagement du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Création de zones tampons entre zones agricoles et milieux naturels protégés</i> ➤ <i>Cahier technique de préconisation de gestion et d'entretien des canaux (techniques « douces » de curage de canal, toxicité des boues du curage</i> ➤ <i>Poursuite des actions de régulation et de maîtrise des espèces envahissantes (ex : mise en eau des marais et assecs adaptés aux espèces méditerranéennes)</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir une gestion cohérente de l'ensemble du système jusqu'à la mer 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Mis en œuvre du plan Rhône sur les volets inondations et patrimoine naturel</i> ➤ <i>Charte forestière sur les forêts alluviales pour notamment prendre en compte l'écosystème ripisylve dans la réfection des ouvrages de protection</i> ➤ <i>Etude de faisabilité et création d'une liaison entre Rhône et étangs</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir les activités, pratiques et usages liés à l'eau favorisant la variabilité des milieux humides par la diversité des fréquences de submersion et de salinité des eaux (multi-usage) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Elaboration de cahier des pratiques favorables à la reminéralisation des sols (assecs...)</i> ➤ <i>Plans de gestion de l'eau dans les marais de chasse</i> ➤ <i>Contrats de gestion de l'eau avec les propriétaires, exploitants et gestionnaires (MAE, plans cynégétique, pêche, charte ...) pour éviter la banalisation des milieux naturels, limiter les volumes des rejets agricoles et favoriser l'inondation saisonnière et favoriser les habitats des espèces</i> ➤ <i>Poursuite du plan d'actions (mesures d'accompagnement) liés aux opérations de démoustication expérimentale (gestion de l'eau favorable à la diminution des moustiques)</i> ➤ <i>Elaboration de dossiers pour l'obtention d'aides au maintien des équipements hydrauliques sur les zones pâturées</i> ➤ <i>Mise en place d'actions de promotion des produits issus de l'agriculture irriguée par submersion (riz, sel, vignes, fourrage...)</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Création d'une maison des produits du terroir pour améliorer la commercialisation des produits</i> • <i>Implantation de panneaux d'information</i> • <i>Participation à des salons régionaux et nationaux...</i> ➤ <i>Création de structures collectives pour mutualiser les moyens et réduire les coûts:</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>De type CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole)</i> • <i>Coopératives d'achat, ...</i>

I.1.2 Limiter la vulnérabilité au risque d'inondation et protéger les zones à forts enjeux socio-économiques

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Prendre en compte les risques dans l'aménagement du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Mise en place d'un fond d'indemnisation des dégâts liés aux crues</i> ➤ <i>Acquisitions foncières sur les secteurs à haut risques</i> ➤ <i>Plan de gestion pastoral en cas d'inondation pour anticiper les conséquences d'inondation pour les troupeaux (disponibilité de pâturages, ...)</i> ➤ <i>Mis en place d'une mission de conseil pour faire connaître et respecter les règles d'urbanisme relatives à la gestion des risques</i> ➤ <i>Travaux d'entretien et de renforcement des digues afin de préserver les personnes et les biens</i> ➤ <i>Construction de digues locales de ceinture, proches des zones urbanisées en fonction du niveau de risques</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer des espaces de liberté mer / fleuve 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Etudes et recommandations pour la création d'espaces de liberté pour le Rhône et la mer pour démontrer l'intérêt pour les milieux naturels d'être régulièrement inondés</i>

<ul style="list-style-type: none"> ○ Coordonner la gestion des sur verses des crues du Rhône (submersion, ressuyage) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Elaboration puis mise en œuvre du plan pour la gestion du ressuyage des terres (à partir de l'étude réalisée dans le cadre de la stratégie du Plan Rhône qui cartographie et propose une organisation spatiale et économique des zones d'expansion des crues)</i> ➤ <i>Entretien et redimensionnement des ouvrages permettant d'évacuer les eaux de ressuyage</i> ➤ <i>Travaux d'éloignement des digues (décorsetage) sur certaines portions du Petit Rhône</i> ➤ <i>Entretien et calibrage des canaux en prévision des risques d'inondation</i> ➤ <i>Etude de faisabilité d'un changement de tracé des bras du Rhône (par exemple secteur They de Roustan)</i> ➤ <i>Expérimentation sur des nouveaux systèmes de protection des personnes et des biens pour sélectionner les plus efficaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des systèmes d'alerte et d'évacuation des personnes et des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Mise en place de plans d'évacuation des personnes et des animaux en cas d'inondation</i> ➤ <i>Mise en place d'un numéro vert pour que les habitants puissent se renseigner en cas de risque</i> ➤ <i>Développement du réseau d'alerte téléphonique</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Informier un large public et notamment les habitants et professionnels sur vulnérabilité au risque d'inondation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Cf chapitre « Renforcer chez les habitants la prise de conscience du risque d'inondation »</i>

I.2 Intégrer la dynamique littorale et le risque de submersion marine dans la gestion du territoire

<p><u>Principales forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Importance de l'étendue des zones naturelles permettant d'envisager un recul stratégique ➤ Volumes de sédiments sous marins importants pouvant être déplacés des zones d'accrétion à des zones d'érosion ➤ Faible urbanisation du littoral dans son ensemble 	<p><u>Principales faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coût de l'entretien sur le long terme des digues frontales qui fixent artificiellement le trait de côte (secteur du grand radeau, digue à la mer) et des ouvrages ponctuels de protection des plages et zones habitées (épis aux Saintes Maries de la Mer, Salin de Giraud et brise lame aux Saintes Maries de la Mer ...) ➤ Pas de prise en compte du fonctionnement global mais une gestion au coup par coup ➤ Prise en compte insuffisante par les gestionnaires du littoral des connaissances acquises (recherches, études)
<p><u>Principales opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bonnes connaissances du recul du trait de côte ➤ Conclusions de l'étude « Vivre avec l'érosion côtière en Europe, espace et sédiments pour un développement durable », Eurosion, 2004 : <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer le coût et le risque d'érosion côtière dans les plans et dans les décisions d'investissement. • Renforcer, dans la perspective du changement climatique, la résilience côtière : laisser l'espace nécessaire pour laisser le temps au littoral de s'adapter ➤ Gestion intégrée des zones côtières méditerranéennes ➤ Retour d'expérience de l'Hérault sur les protections du littoral ➤ Plan de Prévention des risques de submersion marine (Arles, les Saintes Maries de la Mer et Port Saint Louis du Rhône) 	<p><u>Principales menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Urbanisation côtière (Saintes Maries de la Mer): un frein à l'application du principe de résilience côtière ➤ Recul du trait de côte important qui touche une grande partie du littoral lié notamment à : <ul style="list-style-type: none"> • une diminution des apports de sédiments du Rhône • une élévation du niveau de la mer menaçant les terres littorales de submersion marine • augmentation de la fréquence et de la force des tempêtes ➤ Intense fréquentation localement de la bande littorale, piétinement des massifs dunaires

Enjeu

Face au recul du trait de côte et au risque de submersion marine :

- Des milieux naturels liés au système littoral qui disparaissent à cause des méthodes traditionnelles de défense contre l'érosion marine et donc des espèces inféodées à ces milieux (ressources tellines)
- Des vies humaines (perte) : Saintes Maries de la Mer
- Des biens (dommages, dégâts)
- Des activités économiques (activités balnéaire aux Saintes et exploitation de sel à Salin de Giraud, exploitation de tellines)
- Le foncier

I.2.1 Gérer le recul du littoral en préservant les zones vulnérables

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Formaliser et mettre en œuvre un plan stratégique de gestion du trait de côte et du risque de submersion marine 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etudes du fonctionnement des zones d'échanges : réseaux hydrauliques/mer - Rhône/mer, ➤ Bilan de l'efficacité des ouvrages de protection réalisés sur l'ensemble du littoral du delta (de l'Espiguette à Port-Saint-Louis-du-Rhône) ➤ Mise en œuvre des actions relatives au schéma stratégique d'aménagement du littoral issu de l'étude sur les enjeux du littoral sableux (gérer le trait de côte de manière cohérente avec les cellules hydro sédimentaires) ➤ Poursuite de la démarche de gestion intégrée des zones côtières (=associer toutes les parties aux processus de gestion, obtenir un accord sur la destination des zones à risque ; définir en commun l'évolution du trait de côte en tenant compte des zones d'échanges ; être à l'écoute des riverains propriétaires fonciers (« le bon sens ») GIZC) ➤ Mise en place d'un plan d'alerte et de secours en cas de submersion marine
<ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en œuvre un programme d'interventions prenant en compte le fonctionnement naturel du littoral 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Travaux de rechargement des zones côtières à partir des matériaux issus des zones côtières en extension ➤ Travaux de démantèlement d'ouvrages de protection aggravant le processus d'érosion (Petite Camargue saintoise, littoral de Beauduc) ➤ Acquisition par le Conservatoire du Littoral de terrains des Salins
<ul style="list-style-type: none"> ○ Communiquer, informer, sensibiliser les habitants et les écoliers à la fragilité de l'espace littoral 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cf. chapitre <u>« Faire évoluer les comportements des habitants, des professionnels, des visiteurs et des enfants vers un meilleur respect de cette zone humide »</u>

I.3 Gérer l'eau de manière globale et concertée

<p><u>Principales forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'instances concertation actives : comité de Delta, commission exécutive de l'eau ➤ Multi usage de l'eau et interdépendance des usages 	<p><u>Principales faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nouveaux territoires sans lieux de concertation ; ➤ Certains territoires non représentés dans les structures de concertation ; ➤ Faible implication de certains acteurs (chasses) ➤ Manque de moyens des structures de gestion locales ➤ Complexité du système hydraulique ➤ Nombreux acteurs de la gestion de l'eau ➤ Divergence des intérêts à l'origine de conflits
<p><u>Principales opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Charte de l'eau ; ➤ Contrat de Delta ; ➤ Plan Rhône 	<p><u>Principales menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Non-représentativité de certaines catégories d'acteurs de la gestion de l'eau dans les instances de concertation ; ➤ une « mono gestion » de l'eau induisant une banalisation des milieux ➤ compartimentation hydraulique du territoire (bassins hydrauliques) et développement de mono activités; ➤ indépendance croissante des usages et des modes de gestion

Enjeu

La gestion collective et concertée de l'eau pour l'ensemble des usages du territoire du Parc

I.3.1 Améliorer l'organisation de la gestion de l'eau sur l'ensemble du territoire du Parc

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer et pérenniser les instances et les outils de gestion collective de l'eau et les étendre aux nouveaux territoires du Parc 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Animation du contrat de delta et de la commission exécutive de l'eau ➤ Développement et utilisation d'outils de simulation et de modélisation hydraulique adaptés aux problématiques notamment en relation avec la biodiversité (risques, fonctionnement écosystème, salinité, niveaux) pour l'aide à la décision et à la gestion prévisionnelle ➤ Règlement intérieur et schéma de fonctionnement pour le Comité de delta et la commission exécutive de l'eau (représentativité des membres, présidences tournantes ...) ➤ Création d'un annuaire des acteurs de l'eau pour Identifier les usagers et les partenaires institutionnels et faire connaître leurs contraintes techniques et réglementaires ➤ Mise en place un dispositif d'aides (financières, techniques...) pour le maintien et la gestion des équipements hydrauliques pour l'irrigation et l'assainissement
<ul style="list-style-type: none"> ○ Faire participer les acteurs à la gestion globale de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation de journées d'entretien et de restauration des installations et des réseaux avec la population locale ➤ Organisation de tables rondes sur la gestion de l'eau du Vaccarès ➤ Elaboration d'un document de synthèse sur les grandes lignes du fonctionnement hydraulique et ses limites / contraintes ➤ Réflexion pour la mise en place d'un SAGE et mis en œuvre le cas échéant

Ambition II Protéger et valoriser, avec tous les partenaires, un patrimoine naturel exceptionnel d'intérêt international

II.1 Maintenir l'intégrité et la fonctionnalité des milieux et du patrimoine naturel d'intérêt national et international

<p><u>Principales forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Multiples reconnaissances de la qualité du patrimoine naturel (en espèces, en habitats) ➤ Existence de grandes unités protégées, peu dérangées et interdépendantes entre elles ➤ Nombreux outils de protection sur le long terme du patrimoine naturel ➤ Pouvoir important de blocage par l'utilisation du droit de préemption ➤ Protections par contrats : engagement partagé, effet d'entraînement sur le territoire, effet de persuasion pour l'adoption de nouvelles pratiques ➤ Prise en compte de la dimension humaine et culturelle (MAB) 	<p><u>Principales faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Temps de restauration lent de certains habitats (30 ans) ➤ Populations importantes et morcelées en dehors des espaces protégés (Cistude) ➤ Manque de réflexion préalable aux acquisitions foncières rendant difficile la gestion ultérieure des sites acquis (ex ; préemption du CEL) ➤ Protections par contrats : durée limitée des engagements, difficultés des contrôles ➤ Protection par labellisation : pas de sanction prévue en cas de non respect des clauses des conventions, pas de financements associés, pas de pouvoir réglementaire
<p><u>Principales opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place de réseaux de coopération et d'échanges (intérieurs et extérieurs), ... ➤ Mise en place de mesures contractuelles (Natura 2000, Contrat de delta, charte forestière, mesures agri-environnementales) ➤ Extension en cours de la réserve de Biosphère 	<p><u>Principales menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Phénomène de banalisation des milieux (inversion cycles naturels, adoucissement, endiguements) ➤ Expansion d'espèces envahissantes ➤ Atteintes directes aux habitats par la sur fréquentation (plages) ➤ Mise en péril du multi-usage par la disparition d'une activité ➤ Difficultés à apporter de réelles compensations financières dans les protections par contrat ➤ Mauvaise image de la procédure Natura 2000 auprès des acteurs

Enjeux

- L'intégrité et la fonctionnalité des milieux
- La richesse biologique d'intérêt nationale et international
- De grands ensembles naturels non fragmentés et reliés entre eux par des corridors écologiques

II.1.1 Conserver des espaces naturels remarquables et connectés par des corridors écologiques

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Protéger et gérer les espaces naturels existants 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Acquisitions foncières d'espaces remarquables</i> ➤ <i>Classement de ripisylves et boisements remarquables en Espaces Boisés Classés)</i> ➤ <i>Mise en œuvre concertée des outils :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Outils réglementaires : ex création de réserves ou de « micro-réserves » • Outils contractuels : ex développer des MAE spécifiques pour le maintien d'enclaves naturelles isolées, au milieu de zones fortement agricoles, démarche Natura 2000, documents de gestion durable pour l'espace forestier... • Outils de surveillance : ex protocoles de veille et actions pour préserver la richesse biologique lors de conditions particulières (sanitaire, espèces envahissantes, climat...) • Outils de planification (documents d'urbanisme...) ➤ <i>Création de façon concertée d'une réserve marine de pêche</i> ➤ <i>Mise en place de mesures contractuelles pour conserver les grands marais exploités par l'homme situés en périphérie des Réserves et espaces saliniers non exploités</i> ➤ <i>Chartes avec les propriétaires fonciers (dont forestiers) : « aucune perte d'espace naturel » (Natura 2000 objectif à traduire dans le Document d'objectifs Camargue)</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Restaurer les milieux naturels et les corridors écologiques dégradés 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Mise en œuvre d'opérations de restauration d'habitats et d'habitats d'espèces dans le cadre de Natura 2000</i> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les enjeux de conservation de la nature en dehors des grands espaces : • Evaluer les menaces /pression exercées sur les milieux et les espèces fragiles ou menacées, • Proposer des d'outils, d'actions à mettre en œuvre hiérarchisés selon l'urgence et importance de la protection ➤ <i>Implantation de récifs dans la zone marine au droit du territoire du Parc pour améliorer la ressource après études préalables de faisabilité</i> ➤ <i>Travaux de réhabilitation des salines de pré concentration en lagunes</i> ➤ <i>Travaux de restauration de marais sur les parcelles agricoles abandonnées</i> ➤ <i>Travaux de restauration/d'entretien des corridors écologiques :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Réseau de chemins en continu • Ripisylves des berges du Rhône (continuum) • Connexions Rhône/reste du Delta (ex : houppiers) • Haies vives, canaux, bandes enherbées ... ➤ <i>Etudes préalables à la réalisation d'équipements favorables à la circulation de la faune (ex : lignes EDF, passages petite faune sous départementales)</i>

<ul style="list-style-type: none"> ○ Lutter contre les espèces envahissantes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Plan de gestion global des espèces envahissantes (cartographie, état des lieux, plan d'actions)</i> ➤ <i>Actions d'information sur les espèces envahissantes à l'attention des gestionnaires de l'eau et d'un plus large public :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Publications sur les techniques de lutte efficaces, par type d'espèces envahissantes... ➤ <i>Etudes et suivis de certaines espèces protégées devenues envahissantes (cormorans, goélands...)</i> ➤ <i>Campagnes de lutte adaptées aux espèces envahissantes (piégeages des ragondins, arrachage des jussies, baccharis, stérilisation des œufs goélands, pêche des écrevisses de Louisiane...)</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Créer de nouveaux espaces naturels et de corridors écologiques 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Création de nouveaux corridors écologiques intégrés à l'espace agricole:</i> <ul style="list-style-type: none"> • Replantation de haies et d'arbres avec essences locales, ... ➤ <i>Plantations d'arbres sur les espaces délaissés</i>

II.1.2 Conserver activement les espèces et les habitats fragiles ou menacés

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Protéger, restaurer, recréer, gérer les habitats fragiles ou menacés 	<ul style="list-style-type: none"> ➤
<ul style="list-style-type: none"> ○ Gérer les populations d'espèces fragiles ou menacées 	<ul style="list-style-type: none"> ➤

II.1.3 Réduire les facteurs de dégradation des milieux naturels (qualité de l'eau et de l'air et des sols, ...)

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Maîtriser la pollution des eaux et des milieux aquatiques pour restaurer la qualité de l'eau dans le delta 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Cf. chapitre « Réduire l'impact des activités sur le patrimoine naturel »)</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Surveiller la qualité de l'air et de l'eau et des sols 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Application de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) pour atteindre le « Bon état écologique » des eaux du Rhône (et des milieux aquatiques)</i> ➤ <i>Mise en place d'un réseau de surveillance de la qualité des eaux et de l'air (Cf. « Améliorer les connaissances des patrimoines et de leurs usages et la surveillance continue du territoire »)</i>

II.2 Maintenir les activités indispensables à la protection et la valorisation du patrimoine biologique du territoire

<p><u>Principales forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des activités économiques dont le devenir dépend du patrimoine naturel, culturel et paysager de grande valeur de la Camargue) et qui font donc force de protection de ce patrimoine : <ul style="list-style-type: none"> ○ Activités qui contribuent au maintien des milieux naturels humides doux ou salés avec l'apport d'eau douce ou salée et des paysages associés (riziculture, chasses, élevage, viticulture, sagne, saliculture) ○ Modes d'élevage extensifs favorables aux grandes unités protégées, peu dérangées et interdépendantes entre elles ➤ Importance des structures de conservation des zones humides ➤ Multi usage garant d'une diversité de milieux ➤ Activités économiques soutenues par : <ul style="list-style-type: none"> ○ des labels liés au territoire : IGP, AOC (production de terroir) ○ une culture, une identité et des savoir-faire importants sur le territoire 	<p><u>Principales faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Activités économiques fragiles : <ul style="list-style-type: none"> ○ Prix du foncier élevé ○ Risques sanitaires élevés pour les élevages en zone humide (West Nile, Tuberculose, Fièvre aphteuse, Grande douve, Ténia, Strongles, etc...) ○ Manque de structuration des filières (AB, viande AOC taureau de Camargue, ...) ○ Espèces nuisibles pour les cultures (lapins, ragondins, flamants, sangliers)...
<p><u>Principales opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diversification des exploitations agricoles (demande croissante des touristes en matière de tourisme de découverte (recherche d'authenticité, des produits du terroir, culture locale,...) ➤ Développement de la vente directe ➤ Aides européennes (races menacées, ICHS, ...) ➤ Développement de marchés pour des produits de terroir et saisonniers ➤ Mise en place de mesures contractuelles (Réseau Natura 2000, chartes, contrats,...) ; 	<p><u>Principales menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Devenir de la production de sel de mer et des fonctions qu'elle assure durablement pour l'équilibre du territoire : défense contre les submersions marine et terrestre ; milieux ; paysages et emplois ➤ Intensification des élevages ➤ Pérennité des cultures inondées et des élevages extensifs de taureaux et chevaux camarguais : fragilité des marchés agricoles, concurrence des pays étrangers ➤ Dépendance financière (activités subventionnées)

Enjeux

- **De grandes surfaces naturelles pâturées et des modes d'élevage extensifs**
- **La présence d'eau (douce ou salée) pour les besoins de l'agriculture irriguée par submersion agricole, de la saliculture, de la pêche, de la chasse, de la conservation des zones humides**
- **Les paysages liés à l'eau**
- **La variabilité du fonctionnement du delta (salinité, submersion, assec), garante de la diversité et de la complémentarité des milieux**
- **Les fonctions écologiques et de gestion de l'eau assurées par certaines activités économiques (agriculture irriguée, saliculture, pêche, chasse...)**
- **Les activités de conservation des zones humides**

II.2.1 Maintenir des modes d'élevage extensifs favorables à la protection de l'espace, à la conservation de grands ensembles naturels et à l'expression de la biodiversité

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer la viabilité économique des exploitations d'élevage extensif 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Mise en place d'actions de promotion des produits et des savoir-faire liés à l'élevage :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'ateliers de savoir-faire camarguais (fabrication de seden, de selle Camargue, ...) • Implantation de panneaux d'information • Participation à des salons régionaux et nationaux, ➤ <i>Création de structures collectives pour mutualiser les moyens et réduire les coûts:</i> <ul style="list-style-type: none"> • De type CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) • Coopératives d'achat, ... ➤ <i>Création de filières courtes (points de vente locaux, vente directe à la ferme, AMAP-Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne-, ...)</i> <i>pour améliorer la commercialisation des produits d'élevage</i> ➤ <i>Création d'une « Centrale d'Achat » entre producteurs en élevage extensif et restaurateurs, commerces, collectivités, établissements scolaires locaux,</i> ➤ <i>Action d'animation du réseau des manades utilisant la charte d'accueil du public (marque « Parc ») pour encourager la diversification des exploitations (agritourisme, ...)</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser l'accès au foncier pour les élevages extensifs 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Création d'une cellule de réflexion de gestion du foncier en Camargue en partenariat avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) pour éviter le morcellement des grands espaces</i> ➤ <i>Etablissement d'un zonage des terres réservées à l'élevage extensif, et les protéger d'une mise en valeur intensive (mesures réglementaires ?, contractuelles ?, ...)</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Conserver et valoriser les races locales (bovins, équins, ovins) adaptées aux conditions contraignantes (humidité, pâturages maigres, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Organisation des courses de Tau</i> ➤ <i>Contrôle de la généalogie des races bovines et équinnes locales élevées sur le territoire du Parc, pour éviter la dérive génétique (croisement entre races)</i> ➤ <i>Gestion aux côtés des associations d'éleveurs des livres généalogiques pour le maintien et l'évolution des races</i> ➤ <i>Actions spécifiques pour les races menacées :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Préserver les dispositifs d'aide spécifique aux races menacées • Trouver de nouveaux débouchés pour mieux valoriser les races locales, tout en évitant l'intensification des exploitations (point d'équilibre)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Transmettre la culture camarguaise de l'élevage extensif et améliorer la technicité des éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Organisation de manifestations pour valoriser les productions locales et l'identité Camarguaise liée à l'élevage :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Concours de recettes à base de viande de taureau Camargue avec les grands chefs locaux, . • Courses (Taù, taureaux jeunes, vaches cocardières, cocardières, etc.)... ➤ <i>Actions de sensibilisation :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Des restaurateurs pour les inciter à utiliser les produits locaux (menus marqués « Parc ») • Des éleveurs (journées pédagogiques sur la faune, la flore et les traditions) ➤ <i>Création d'un centre de formation et d'information des éleveurs</i>

II.2.2 Maintenir les fonctions environnementales et paysagères de la riziculture et de l'exploitation de sel

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Valoriser la riziculture créatrice d'un paysage spécifique (rizières et canaux) et zone d'alimentation de nombreuses espèces 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Mise en place d'actions de promotion des produits et de l'activité</i> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une maison des produits du terroir pour améliorer la commercialisation du riz • Réalisation d'outils de promotion (stands, expositions...) ➤ <i>Création de filières courtes (points de vente locaux, vente directe à la ferme, AMAP-Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne, ...)</i> pour améliorer la commercialisation des produits d'élevage
<ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir la saliculture créatrice de grandes étendues d'eau salées (salins) spécifiques à la Camargue et qui permet le maintien d'espèces inféodées à ces milieux (flamants, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Programme d'action pour permettre la nidification d'espèces d'oiseaux (ex flamants roses, sternes ...)</i> ➤ <i>Actions de promotion/valorisation du sel et des produits issus du sel</i> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une maison des produits du terroir pour améliorer la commercialisation du sel (ex : fleur de sel) • Mise en place d'une démarche qualité (« label », charte...) ➤ <i>Actions de diversification/reconversion pour les Salins par une mise en valeur touristique, écologique et sociale:</i> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une « Route du sel » (à cheval par exemple) : circuit touristique autour de patrimoine salinier (les mas, le Salin, monuments, église de Barcarin, ...Solvay) • Création d'une activité artisanale sur le thème du sel (cf. Vendée) ; • Création d'un produit « sel et santé » de type thalassothérapie • Développement d'hébergements hôteliers, de restauration sur le thème du « sel » (cf. hôtel sur le thème de la glace en Norvège) ; • Expérimentations de nouvelles activités (élevage conchylicole, pisciculture, ...) pour la reconversion économique des Salins • Création de micro-entreprises sur le site de Salin-de-Giraud pour l'exploitation et la commercialisation du sel et des produits issus du sel

II.2.3 Maintenir les fonctions écologiques et paysagères assurées par les activités de coupe du roseau, de chasse, de pêche dans les eaux continentales et les activités de conservation des zones humides en Camargue

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir et valoriser la production de roseaux (sagne) créatrice de paysages spécifiques et d'habitats pour de nombreuses espèces 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Mise en place d'actions de promotion des produits et des savoir-faire</i> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une maison des produits du terroir pour améliorer la commercialisation de la sagne et des sous produits ... ➤ <i>Elaboration de dossiers pour l'obtention d'aides au maintien des fonctions environnementales (MAE, charte, ...)</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir et valoriser la pêche pratiquée dans les eaux intérieures du delta 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Actions de valorisation des produits de la pêche et de son patrimoine culturel</i> <ul style="list-style-type: none"> • Labellisation des produits emblématiques... ➤ <i>Mise en place d'ateliers de transformation des produits pêchés</i> ➤ <i>Organisation d'une vente directe du poisson par les pêcheurs</i> ➤ <i>Réflexion sur le développement d'une coopérative de pêcheurs camarguais</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner l'activité chasse 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Création de chasses « pilotes »</i> ➤ <i>Régulation des effectifs de certaines espèces (comme le sanglier) pour éviter leur prolifération</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir les activités de conservation des zones humides en Camargue 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Création d'un réseau structuré de gestionnaires d'espaces naturels protégés en Camargue (Réserve Nationale de Camargue, Station Biologique de la Tour du Valat, Syndicat Mixte de Gestion de la palissade, Association des marais du Vigueirat...)</i> ➤ <i>Actions de promotion du réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés en Camargue</i> ➤ <i>Actions d'animation de la réserve de biosphère et du site Ramsar</i> ➤ <i>Montage de dossiers/projets communs pour obtenir des financements nationaux, européens, internationaux</i>

II.3 Améliorer la performance environnementale des activités et des pratiques

<p><u>Principales forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Notoriété internationale, l'image du territoire ➤ Territoire qui compte de nombreux atouts à valoriser durablement : géographiques (delta, façade maritime, fleuve,...), climatiques (héliotropisme...), diversité culturelle (bouvine, littérature, patrimoine bâti, populations, culture provençale, culture gitane...), environnementaux (diversité des milieux naturels et nombreuses espèces faunistiques et floristiques), produits de terroir (tellines, sel, viande de taureau...), un patrimoine diversifié visible toute l'année, l'existence d'un parc naturel régional 	<p><u>Principales faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Offre touristique peu structurée et peu organisée : déficit d'hébergements ruraux (gîtes, chambres d'hôtes...), de chemins de randonnées, absence de signalétique touristique ➤ Offre touristique concentrée sur le littoral et une activité marquée par une forte saisonnalité ➤ Offre touristique peu qualifiée, des acteurs du tourisme peu sensibilisés à la protection du patrimoine ➤ Décalage entre l'image/la notoriété et la réalité du territoire ➤ Installations de restauration/hôtellerie non raccordées au réseau d'assainissement ➤ Non respect de la réglementation en matière d'environnement
<p><u>Principales opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement du marché « bio » ➤ Aides européennes et mesures contractuelles : Réseau Natura 2000, mesures agri <i>environnementales</i>, ➤ Demande croissante des touristes en matière de tourisme de découverte (recherche d'authenticité, des produits du terroir, culture locale,...) 	<p><u>Principales menaces/contraintes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement de certaines activités, encore mal maîtrisées, non encadrées ou non contrôlées (ouverture des exploitations agricoles aux touristes, activités de loisirs, motorisées...) risque de générer des impacts négatifs sur l'environnement ➤ Activités économiques génératrices d'impacts négatifs sur les milieux et les ressources (pollutions, nuisances,) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Rejet de l'eau de culture dans les étangs sous-jacents ➤ Sur fréquentation de certains espaces (plages) ➤ Perte de l'authenticité ➤ Maintien voir le développement non encadré d'activités risquant de générer des impacts négatifs sur l'environnement et les paysages (pollutions des structures non raccordées au réseau d'assainissement, rejets agricoles, publicité, campings sauvages, Quad, 4X4...) ○

Enjeux

- Les patrimoines (naturels, culturels) et les paysages atouts du développement économique
- De nouveaux équilibres entre activités économiques et environnement

II.3.1 Développer des pratiques agricoles, d'élevage, de chasse et de pêche respectueuses du patrimoine naturel et des paysages

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer et valoriser l'agriculture biologique et les autres signes officiels de qualité (AOC, IGP..) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Montage des dossiers de reconversion à l'agriculture biologique ➤ Actions de promotion des produits issus de l'agriculture biologique et autres signes de qualité <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une Maison des produits de terroir

<p>○ Favoriser les pratiques respectueuses de l'environnement s'inscrivant dans les recommandations du site Natura 2000</p>	<p>➤ <i>Mise en place de nouvelles mesures agri-environnementales pour une gestion fine du territoire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • MAE zonée en fonction des habitats et des espèces, • Mises en défens, • Extensification • Réduction de l'utilisation des pesticides, fertilisants • Prise en compte des cycles naturels dans les pratiques agricoles (périodes de nidification, assecs estivaux) avec compensation financière <p>➤ <i>Elaboration de cahiers des bonnes pratiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation de la pression de pâturage au milieu • Limitation des brûlis (Giro-broyage plutôt qu'écobuage) • Plantation de haies, conservation des espaces boisés ... • Rotations entre surfaces fourragères, cultivées et pâturées • Utilisation de produits plus sains, plus respectueux de la santé des sols plus respectueux de la nature et de ses écosystèmes = agriculture raisonnée • Entretien doux de la végétation (préservé les arbres et alignements le long des routes et des digues, ...) sur les terrains hauts /secs <p>➤ <i>Etablissement de plans de gestion concertée du pâturage associant des organismes de recherche appliquée conservant le multi-usage (chasse, pêche, protection de la nature, éleveur</i></p> <p>➤ <i>Montage de dossiers de demande de financement (aide de l'Etat ou de l'Europe) pour inciter, ceux qui ne l'ont encore expérimenté de modifier leurs manières de cultiver</i></p> <p>➤ <i>Mise en place de systèmes de compensation financière (Indemnité Compensatoire pour Handicap Spécifique, prophylaxie ...), répondant au mode d'élevage extensif</i></p> <p>➤ <i>Actions d'informations, de concertation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Concertation forte avec les propriétaires, agriculteurs et éleveurs dans la démarche Natura 2000
<p>○ Soutenir et valoriser une pêche en mer respectueuse de l'environnement</p>	<p>➤ <i>Actions de promotion des produits issus d'une pêche en mer respectueuses de l'environnement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ex : certifications environnementales, démarches • Ex : labels « telline de Camargue »
<p>○ Adapter les prélèvements aux ressources piscicoles et cynégétiques</p>	<p>➤ <i>Plans de chasse : limiter les lâchers (canards notamment) pour éviter l'introduction d'espèces exogènes</i></p> <p>➤ <i>Plans de gestion cynégétiques avec les propriétaires et gestionnaires</i></p> <p>➤ <i>Récupération des douilles</i></p> <p>➤ <i>Mesures incitatives pour supprimer l'agrainage pour éviter un changement des pratiques alimentaires des espèces avicoles et l'eutrophisation des milieux naturels</i></p> <p>➤ <i>Elaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion halieutique s'appuyant sur des expériences voisines réussies (côte bleue, récifs, réserve) , comprenant un diagnostic, un bilan des actions réalisées sur le littoral du PNRC, des propositions d'actions. Il prendra en compte les recommandations suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation annuelle des prélèvements en fonction des résultats antérieurs (recrutement, captures, mortalité naturelle) • Fermeture de la pêche pendant certaines périodes (avalaison, reproduction, températures,...) adaptée aux espèces • Utilisation de tamis selon les espèces (anguille) • Engins de pêche sélectifs • Alterné les zones de pêches (telline) pour favoriser le renouvellement <p>➤ <i>Elaboration de chartes de bonnes pratiques ciblées sur certains usages (par exemple : usages récréatifs, pêche...)</i></p> <p>➤ <i>Etablissement d'un cahier des charges par espèce pour la qualité et la quantité des prélèvements</i></p>

II.3.2 Développer une activité touristique de qualité basé sur les patrimoines du territoire

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Engager le territoire et les acteurs dans le tourisme durable 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formations, ateliers... pour sensibiliser les acteurs au tourisme durable ➤ Conseils, suivi technique, montage des dossiers de demande subvention pour accompagner les porteurs de projets innovants
<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer et promouvoir une offre touristique performante et innovante basée sur les patrimoines du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'une mission d'appui et de conseil aux porteurs de projets touristiques reposant sur la gestion environnementale (cf. Chapitre « Réduire à l'échelle du territoire les émissions de gaz à effet de serre »...) ➤ Poursuite de la mise en place de démarches et labels "qualité" (marque Parc, charte d'accueil) ➤ Mise en place de modes de visite alternatifs (autre qu'en voiture) pour découvrir la Camargue ou fréquenter les plages: vélo électrique, calèche à chevaux, vélo, bateau ou kayak, pédestre, bateau à voile sur les plages, avec relais d'étape (homme et bête) sur les parcours ➤ Développement de l'offre de circuits de découverte variés qui permettent de faire étape chez différents acteurs du territoire en utilisant des modes de déplacements différents : pédestres, équestres, en bateau <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une promenade à cheval dans le village de Salin... ➤ Mise en place d'actions spécifiques pour développer le tourisme fluvial ➤ Elaboration de dossiers de demande de financements pour la reconversion du bâti remarquable ➤ Actions de promotion/valorisation <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la production et de la commercialisation (forfaits) de produits touristiques innovants à forte valeur ajoutée
<ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir économiquement les activités touristiques reposant sur le management environnemental 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création, organisation et fonctionnement du réseau des acteurs du tourisme impliqués dans les démarches gestion environnementale ➤ Actions de promotion/valorisation en faveur des structures membres du réseau des acteurs du tourisme impliqués dans les démarches gestion environnementale: <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en valeur et communiquer sur les écolabels
<ul style="list-style-type: none"> ○ Répartir l'activité touristique dans l'espace et le temps 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Elaboration d'un schéma de répartition des équipements d'accueil, des points d'information et de découverte aux portes et sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une antenne supplémentaire de l'office de tourisme en Camargue et/ou un point info ➤ Aménagement des infrastructures, la signalétique nécessaires au développement du tourisme de découverte (chemins d'accès aux phares et à Beauduc, canaux, fleuve, bac, pont, pistes cyclables, port fluvial) ➤ Développement d'activités liées à la découverte de l'élevage par les touristes et pour le public individuel en toute saison ➤ Etablissement d'un calendrier d'activités/événements territorialement équilibré pour réguler dans le temps les visites sur le territoire ➤ Dépliants explicatifs distribués par le Parc et les offices de tourisme pour mettre en avant certains lieux et mieux orienter les flux ➤ Etude pour identifier les sites qui ont un potentiel touristique fort et non encore exploité action de valorisation de ces sites ➤ Travaux d'aménagement et actions de gestion spécifiques pour canaliser, accompagner, maîtriser les accès et les usages des zones marines et littorales menacées par la sur fréquentation : exemples : <ul style="list-style-type: none"> • Interdiction de la circulation des scooters des mers dans la zone littorale du PNRC • Kite surf + jet ski : chenal, périmètre, règlement, encadrement, • Limiter la fréquentation de certaines plages en période de nidification • Zones de parking pour les engins à moteur ➤ Création de stationnements en arrière des plages (parking)

II.3.3 Réduire les impacts négatifs des activités sur le patrimoine naturel

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmenter les contrôles pour mieux faire respecter la réglementation sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Commissionnement et assermentation d'agents du Parc pour la police de l'environnement (nature, eau) sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> • Braconnage de pêches (chalutage dans la bande des 3 miles, braconnage des civelles...) et de chasse, • Circulation des véhicules, • Occupation illégale du domaine public maritime, • Rejets urbains, domestiques • Dates de chasse... ➤ Création d'une brigade verte pour veiller au respect de la réglementation et sensibiliser les usagers ➤ Mobilisation des services de l'état
<ul style="list-style-type: none"> ○ Connaître, surveiller les pollutions (eau, air, sols) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cf. chapitre « Améliorer les connaissances des patrimoines et de leurs usages et la surveillance continue du territoire »
<ul style="list-style-type: none"> ○ Réduire la pollution localisée des eaux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création station d'épuration pour Port Saint Louis du Rhône ➤ Mise aux normes des autres stations d'épuration ➤ Travaux de mise aux normes des assainissements
<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibiliser et éduquer l'ensemble des acteurs du territoire aux impacts des activités, aux enjeux environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cf. chapitre « Faire évoluer les comportements des habitants, des professionnels, des visiteurs et des enfants vers un meilleur respect de ce territoire deltaïque »

II.4 Renforcer la conscience et la responsabilité des habitants, des professionnels, des visiteurs et des enfants pour le respect de cette zone humide méditerranéenne unique

<p><u>Principales forces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sources d'information existantes sur l'ensemble du territoire (musées...) ➤ Multiples protections et des acteurs gestionnaires de zones humides (PNRC, Station biologique TDV, Réserve Nationale de Camargue), qui démontrent tant aux habitants, qu'aux professionnels, qu'aux visiteurs la valeur de cette zone humide RAMSAR, ...) ➤ Activités économiques qui s'appuient, pour leur maintien ou leur développement, sur les atouts de cette zone humide (agriculture, tourisme, chasse, pêche...) ➤ Des savoirs et savoirs faire importants (scientifiques, gestionnaires...) 	<p><u>Principales faiblesses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comportements des visiteurs « consommateurs » peu scrupuleux (déchets sur les plages, piétinement des dunes, dérangement des oiseaux en période de nidification...) ➤ Efficacité et pertinence des outils d'information existants et des actions éducatives non évaluée ➤ Pas de véritable stratégie d'information et de sensibilisation du Parc ➤ Vulgarisation et diffusion des connaissances techniques et scientifiques insuffisantes ➤ Connaissances non centralisées ➤ Savoirs et savoirs faire insuffisamment valorisés ➤ Difficulté pour accéder à cette information (acteurs de la conservation des zones humides et équipements mal connus : musées...) ➤ Différentes représentations de ce territoire ➤ Pas de centre d'hébergement et d'éducation à l'environnement sur le territoire
<p><u>Principales opportunités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Internet et développement des nouvelles technologies de l'information ➤ Programmes de gestion concertée qui concernent de nombreux acteurs du territoire (contrat de delta, GIZC, ...) 	<p><u>Principales menaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement de pratiques ayant des impacts négatifs sur les zones humides et les espèces inféodées (rejets polluants, assècs estivaux des marais inexistantes voire insuffisants ne permettant pas la minéralisation de la matière organique accumulée, écobuage des bords de canaux, ...) ➤ Non respect par les habitants, les professionnels et les visiteurs de la réglementation relative à la protection de l'environnement

Enjeux

- L'accès à l'ensemble des connaissances permettant de mieux comprendre le territoire, son patrimoine et son fonctionnement
- La prise de conscience et la compréhension par tous les acteurs locaux (habitants des communes du Parc, professionnels, usagers) de la valeur du territoire commun et de l'interdépendance entre les usages, du rôle joué par les autres acteurs dans sa gestion et son devenir
- Le respect des patrimoines par les visiteurs
- La coexistence de représentations parfois différentes qu'ont les divers acteurs locaux (habitants des communes du Parc selon leurs lieux de vie, professionnels, usagers)

II.4.1 Améliorer la compréhension du territoire sur les fonctions des zones humides et des espaces associés

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser et diffuser une connaissance du territoire de qualité et pertinente adaptée aux différents publics ciblés 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Création d'une base de connaissances (savoirs et savoirs faire) pluridisciplinaire pour centraliser les connaissances et améliorer leur gestion (recensement, regroupement thématique...) portant notamment sur :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'évaluation et de diagnostic sur le territoire (Grands projets (contrat de delta, ...), évolution du patrimoine Camarguais, expériences vécues, résultats de recherche (cf. INRA, Tour du Valat) • Protections (PNR, Réserves...), gestionnaires (Ramsar, ...) • Actualité du Parc, • Rubriques spécifiques : sensibilisation, bonnes pratiques, valeur du territoire (genre coup de projecteur), réglementation (loi sur l'eau, protection nature, littoral, paysages) • Us et coutumes de notre région ➤ <i>Création d'un annuaire (base de données) des personnes ressources dans les divers domaines de connaissance</i> ➤ <i>Actions de vulgarisation, de valorisation des études et suivis scientifiques et techniques existants (ex synthèses, cartes)</i> ➤ <i>Enquête sous forme de questions à choix multiples (QCM) pour connaître l'état des connaissances des habitants sur leur territoire</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Adapter les moyens pour diffuser cette connaissance aux différents publics dans le périmètre et à l'extérieur du périmètre 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Evaluation des outils d'information existants (ex : bulletin du Parc) et définition d'une stratégie d'information</i> ➤ <i>Mise en œuvre de supports diversifiés et innovants pour diffuser cette connaissance :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Médias (presse locale, TV, ...), • Publications (lettre d'information en ligne, journaux, lettre du Parc, Cahiers techniques...) • Outils et expositions itinérants • Actions pilotes, expérimentales et ludiques : spectacles vivants, utilisation de l'émotion pour faire passer la connaissance • Base de données en ligne ... ➤ <i>Création de centres de ressource dans les villages (ex : Salin) pour décentraliser l'accès à la connaissance du territoire, afin de diffuser et porter à la connaissance du grand public toutes les actions de protection</i> ➤ <i>Création d'une encyclopédie/atlas de la Camargue et de ses patrimoines naturel, géologique, paysager, culturel, architectural, archéologique, ethnographique)</i> ➤ <i>Création d'un portail interactif de la Camargue (Internet) et d'un SIG (base de données en ligne sur Internet) avec cartographie, fiches habitats et espèces géré par l'Observatoire de Camargue</i>

II.4.2 Construire une vision du territoire commune aux différents acteurs locaux et favoriser leur appropriation du territoire

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Connaître les valeurs/représentations des acteurs pour leur territoire, leurs attentes et les interactions entre les usages 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Etude des usages et représentations sociales à partir d'une enquête, de séances de concertation et confrontation (ateliers/café dans les hameaux, assises par exemple)</i> <ul style="list-style-type: none"> • Pour définir ce qui a de la valeur pour les acteurs, leur représentation du territoire (exprimer les différences incontournables...), leurs valeurs communes (par ex : qu'est ce qu'un camarguais ?) • Pour identifier les territoires utilisés en commun par différents usagers, les incidences des différentes pratiques sur le territoire et les interactions entre acteurs (solidarités, complémentarités, antagonismes éventuels, les conflits d'usage entre les acteurs du territoire) • Pour recenser les besoins et les attentes des différents usagers • Pour définir les indicateurs de la valeur accordée aux différents éléments constituant le territoire
<ul style="list-style-type: none"> ○ Partager informations et réflexions sur les différentes valeurs du territoire, sur les valeurs communes et sur le rôle et les besoins des différents acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Restitution publique de l'étude sur les usages représentations sociales</i> ➤ <i>Mise en place d'actions expérimentales (jeux de rôle, théâtre en herbe, forums d'échange...) permettant aux acteurs locaux de croiser leurs représentations</i> ➤ <i>Développement d'actions culturelles (théâtre, festival, saynète) qui mettent en exergue les conséquences des actions des uns sur les autres</i> ➤ <i>Mise en œuvre d'outils et de méthodes d'animation, de médiation adaptés dans les conflits identifiés</i> ➤ <i>Bilan des actions ayant concouru à faire converger diverses représentations vers des valeurs communes</i>

II.4.3 Faire évoluer les comportements des habitants, des professionnels, des visiteurs et des enfants vers un meilleur respect de ce territoire deltaïque

<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser puis mettre en œuvre une véritable stratégie de sensibilisation et d'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Etude stratégique de sensibilisation et d'éducation au territoire qui définira</i> <ul style="list-style-type: none"> • Les publics cibles (habitants, les scolaires, les propriétaires, les acteurs économiques...), • Les thèmes à développer : ex : fonctions et utilités sociales économiques et écologiques des zones humides et des autres espaces, espèces emblématiques, complexité du fonctionnement deltaïque, paysages (formes, couleurs, rythmes, proportions), patrimoine bâti remarquable, réglementation • Les partenariats, ... ➤ <i>Etablissement de nouvelles conventions de partenariats techniques dans le cadre d'animations et d'événementiels avec les structures existantes,</i> ➤ <i>Etablissements de nouvelles convention de partenariats techniques et financiers avec l'éducation nationale, les ministères de l'environnement et de la culture et les collectivités locales</i> ➤ <i>Démarches de qualification des animateurs « nature » et des éducateurs à l'environnement exerçant en Camargue</i> ➤ <i>Mise en place de "correspondants Parc" dans tous les établissements scolaires du territoire et d'Arles</i>
---	---

<p>○ Poursuivre les actions éducatives en s'appuyant sur les atouts du patrimoine</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Actions pédagogiques spécifiques pour les scolaires dans et hors du Parc (projets pédagogiques d'écoles, programmes d'éducation au territoire, animations ponctuelles, ateliers...)</i> ➤ <i>Création d'évènements pédagogiques en direction des habitants du Parc et visiteurs sur des thématiques spécifiques :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Sorties pour faire connaître le PNRC auprès des habitants • Organisation de visites de territoires protégés qui sont généralement fermés (faire découvrir des lieux, des paysages, des mas, des sites patrimoniaux...) ➤ <i>Animations ponctuelles à destination d'un large public dans le cadre d'évènements nationaux ou régionaux</i> <ul style="list-style-type: none"> • Fête du Parc : un vecteur important de la sensibilisation à la valeur du territoire • Semaine du développement durable, ...
<p>○ Diversifier l'offre en matière d'éducation, d'information et de sensibilisation au territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Mise en place de nouvelles actions éducatives dans les <u>écoles, collèges, lycées</u> sur des thèmes et selon les modalités définis dans la stratégie de sensibilisation</i> <ul style="list-style-type: none"> • S'appuyant sur des responsables des comités de hameaux, des CIQ, les centres sociaux • Nouveaux modes de sensibilisation plus ludiques : théâtre, animation, ... • Lieux différents: centres culturels, aérés, sociaux, médiathèques, bâtiments des phares ... ➤ <i>Mise en place de parcours de jeux de connaissance sur la nature, la culture, les animaux, l'agriculture à des endroits stratégiques et incontournables</i> ➤ <i>Organisation de stages naturalistes et artistiques</i> ➤ <i>Formation des animateurs de circuits pédagogiques à vélo, à pied, en car</i> ➤ <i>Développement de supports nouveaux pour sensibiliser des habitants, visiteurs, professionnels sur les milieux, les pratiques durables, la réglementation, les sanctions, les risques ... :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Signalétique (panneaux plus nombreux et plus visibles, tracts au bac, ..) • Moyens humains (ambassadeurs...) • Campagne d'information, conférences annuelles des acteurs du milieu marin • Éco garde, écouguides ... • Information régulière dans les campings durant la saison estivale • Élaboration de fiches d'information (multilingue) sur les richesses et les ressources locales • Création d'outils d'interprétation des paysages, des milieux, et des activités humaines du territoire (documentation, signalétique, ...) • Création d'un livret d'accueil « Bienvenue en Camargue » : conseils avisés et des mises en garde sur les comportements néfastes ➤ <i>Organisation d'un concours d'écriture annuel, autour d'un thème lié au territoire, avec un prix scolaire et un prix grand public</i> ➤ <i>Organisation d'une journée de l'arbre</i> ➤ <i>Organisation de réunions, d'ateliers, de formations... pour sensibiliser les <u>acteurs économiques</u> à la fragilité du patrimoine et à l'impact de leur activité sur le territoire</i> <ul style="list-style-type: none"> • Des éleveurs sur les risques et les inconvénients du surpâturage • Des propriétaires à la pérennité de l'élevage pour un maintien des surfaces pâturées, à la conservation et à l'entretien de leur patrimoine bâti ancien, à la (re)création de haies, ripisylves, ... • Des agriculteurs sur l'agriculture raisonnée, les pratiques plus respectueuses du milieu naturel et des paysages • Formation de personnels des Offices de Tourisme et des professionnels à une offre touristique de découverte alternative et à des modes de consommation et d'utilisation de l'espace respectueux de l'environnement • Formation du personnel des collectivités locales et services de l'Etat à des techniques « douces » d'aménagement (traitement, taille des arbres, nettoyage des fossés...)...
<p>○ Améliorer les équipements d'accueil des visiteurs et des scolaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Création d'un centre d'hébergement et d'éducation à l'environnement</i> ➤ <i>Création de mas pédagogiques pour l'accueil des scolaires à l'image des fermes pédagogiques</i> ➤ <i>Hébergement : Travaux d'aménagement des phares de Faraman et</i>

II.5 Mieux connaître l'état du territoire (ressources et usages) et son évolution sur le long terme pour mieux le gérer

<p><u>Principales forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Patrimoine naturel : Inventaires déjà existants (Inventaires ZNIEFF, Natura 2000, ...) ➤ Suivi régulier du trait de côte, de l'occupation du sol ➤ Nombreuses études, inventaires... ➤ Connaissances sectorielles importantes 	<p><u>Principales faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Manque de connaissance : <ul style="list-style-type: none"> • Sur les populations d'insectes et de mammifères • Sur le patrimoine bâti • Sur les usages et leurs impacts sur le patrimoine (ex : tourisme) ➤ Manque ou Insuffisance des suivis : <ul style="list-style-type: none"> • Sur le patrimoine bâti et sur les paysages • Sur la qualité et la quantité des eaux insuffisants • Sur les usages ➤ Des données non centralisées ➤ Peu de données pertinentes, cohérentes à l'échelle du territoire ➤ Manque d'outils d'aide à la gestion ➤ Des études, inventaires, suivis mal connus et non partagés
<p><u>Principales opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ l'observatoire Camargue : <ul style="list-style-type: none"> • Une base partagée de discussion et de connaissances pour les processus de concertation • Mise en commun de moyens, meilleure coordination des actions, interconnexion des acteurs sur des projets ou problématiques partagés • Qualité et de la transparence des démarches de concertation • Un réseau de partenaires : afficher un pôle de compétence (bailleurs de fonds, programmes européens...) 	<p><u>Principales menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Gérer sans connaître

Enjeu

- la connaissance et le suivi à long terme des patrimoines (naturel, culturel, paysager) et de leurs usages
- une gestion éclairée du territoire

II.5.1 Améliorer les connaissances scientifiques des patrimoines, de leurs usages et la surveillance continue du territoire pour mieux le gérer

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer des projets de recherche appliquée à l'échelle du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement de projets de recherche pluridisciplinaire centrés sur des questions locales ➤ Développement de projets de recherche thématique (zones humides, delta, changement climatique)

<ul style="list-style-type: none"> ○ Collecter des données écologiques et socio-économiques, des observations météorologiques et hydrologiques, étudier les effets de la pollution, etc.... pour servir de base à la gestion du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Etudes et inventaires :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Eaux continentales et gestion de l'eau : ex : base de données sur les risques, migrations des poissons • Littoral et milieu marin : ex : richesse biologique sous-marine, courants du golfe du Lion, milieux générés par les aménagements de protection du littoral • Patrimoine naturel (habitats et espèces) : ex : cartographie des espaces naturels, utilisation des habitats par les espèces • Usages : ex : différents usages de l'eau en Camargue, retombées économiques de la protection des zones humides, coûts environnementaux des activités économiques, perceptions du littoral camarguais, fréquentation de la frange littorale et marine • Patrimoine culturel : ex : inventaires architectural, ethnographique et archéologique • Paysages et patrimoine bâti ex : base de données du petit patrimoine bâti remarquable ➤ <i>Réseaux, suivis, surveillance :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Air et sols : ex : mise en place d'un réseau de surveillance de la qualité, identifier les sources de pollution et les impacts sur les milieux • Eaux continentales et gestion de l'eau : ex : qualité de l'eau, débits, pompages • Littoral et milieu marin : ex : houles et marées, trait de côte, topo bathymétrie, granulométrie, courantométrie, aménagements, milieu marin, ressource halieutique, bactériologie, subsidence du delta et niveau mer • Patrimoine naturel (habitats et espèces) : ex : occupation du sol, qualité des habitats, espaces forestiers, biodiversité, espèces envahissantes • Usages : ex : effort de pêche et les prélèvements, performance environnementale des activités économiques, fréquentation et offre touristique, comportement et attentes des visiteurs, agriculture et élevage (enquête), • Divers : ex : évolution des paysages, changement climatique
<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer des outils d'aide à la gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Tableau de bord des descripteurs d'état du territoire (patrimoine, usages...)</i> ➤ <i>Modèles : de l'évolution du trait de côte, hydrauliques ...</i> ➤ <i>Systèmes d'aide à la décision développés à partir de modèles (physique SHS)</i> ➤ <i>Mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation de la Fédération National des Parcs Naturels Régionaux et adaptation à l'évaluation de la Région PACA</i>

II.5.2 Améliorer le partage de données et d'informations issues de la recherche et de la surveillance continue

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en place un système fonctionnel de gestion et de partage des données et informations 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Développement de l'Observatoire de Camargue :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un SIG interactif pour le Web • Développement d'une base de données centralisée pour l'ensemble des suivis (au moins sur les métadonnées) ➤ <i>Développement d'outils de diffusion des informations : Site internet, bulletin de l'observatoire Camargue ...</i>

Ambition III Renforcer le dialogue, la solidarité territoriale et la cohésion sociale

III.1 Faire vivre l'identité culturelle forte du territoire, ouverte et porteuse de cohésion sociale, de liens nature-culture

<u>Principales forces :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Intérêt culturel d'envergure régionale, nationale et internationale du territoire 	<u>Principales faiblesses :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Certaines pratiques sociales contemporaines encore méconnues.
---	---

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Territoire attirant, objet de fascination ➤ Patrimoine archéologique riche et répertorié ➤ Identité culturelle et un sentiment d'appartenance au territoire très forts. ➤ Diversité culturelle (cosmopolitisme) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Certains aspects du patrimoine culturel et artistique mal valorisés.
<p><u>Principales opportunités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Interdépendance des activités économiques qui instaure la concertation pratiquement comme un outil de survie et génère une richesse sociale et culturelle. ➤ Médiatisation 	<p><u>Principales menaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Crainte de voir disparaître certaines activités économiques (sel) ou certains savoirs faire. Cela pourrait avoir des incidences sur la vie quotidienne, économique et donc culturelle. ➤ Travaux agricoles et principalement ceux nécessaires à la riziculture sont destructeurs des sites archéologiques

Enjeux

- **Une identité culturelle vivante, ouverte et porteuse de cohésion sociale, de liens nature-culture, d'une transmission des patrimoines culturel et naturel**
- **L'animation culturelle et festive des hameaux**

III.1.1 Maintenir des traditions vivantes, développer des pratiques culturelles contemporaines, dynamiser l'animation culturelle et festive des hameaux

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir et coordonner les initiatives d'animations culturelles des hameaux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Recensement des associations et initiatives existantes, des acteurs qui les portent, leurs activités</i> ➤ <i>Actions de soutien aux initiatives culturelles et festives (moyens techniques, financiers et humains)</i> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une équipe qui assure l'ingénierie de projets auprès des associations • Création d'espaces conviviaux, chaleureux et festifs de rencontres et de dialogues • Création d'une structure fédératrice afin de permettre aux hameaux et villages de mutualiser et d'envisager l'animation du territoire d'une manière globale et complémentaire ➤ <i>Actions de communication communes aux acteurs :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un programme estival d'animations sur l'ensemble du territoire • Création d'une plaquette " Camargue coup de cœur" à partir des sélections faites par les habitants
<ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser une offre culturelle de qualité en direction de tous les publics qui s'appuie sur les patrimoines et les activités économiques traditionnelles en évitant la « folklorisation » des traditions 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Production d'événementiels et manifestations culturelles à l'échelle du delta :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Extension du festival de la Camargue à l'ensemble du territoire du Parc • Manifestations culturelles dans et hors Camargue pour établir des corridors culturels facteurs de cohésion, en particulier vers les nouveaux territoires du Parc... • Utilisant les attraits touristiques existants (sel, bac de Barcarin, patrimoine industriel, patrimoine de Salin-de-Giraud) • Etablissement de liens avec le festival des Suds et tous les festivals arlésiens afin de proposer certains spectacles en Camargue ➤ <i>Actions de promotion des activités traditionnelles les plus intégrées aux milieux naturels et aux cycles naturels</i> <ul style="list-style-type: none"> • Fête du Parc • Poursuite de l'organisation de courses de Tau... ➤ <i>Actions de promotion des animations culturelles et festives</i> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un prix pour valoriser la qualité des animations des hameaux
<ul style="list-style-type: none"> ○ Transmettre la culture du sel 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Création de structures d'accueil à Salin :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Musée du sel permettant de faire connaître aussi l'histoire de Salin-de-Giraud ➤ <i>Théâtre, concerts, spectacles ... organisés sur les salins (camelles de sel un lieu de spectacle)</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Promouvoir de nouvelles animations s'appuyant sur les diversités culturelles du territoire ou sur une vision plus contemporaine 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Echanges et rencontres avec des pays étrangers ayant des liens culturels avec les habitants du territoire issus de l'immigration (par exemple, Grèce, Arménie, Espagne, etc.), Jumelages (ex : Arles-Salin-Kalymnos)</i> ➤ <i>Création d'un lieu de présentation des identités plurielles du territoire</i> ➤ <i>Organisation d'événements culturels contemporains hors « mythe Baroncellien » pour affirmer les identités sociales fortes, favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels , faire des ponts entre traditions et modernité</i> <ul style="list-style-type: none"> • Festival des cultures méditerranéennes ou d'un festival de l'immigration • Echanges inter culturels ...
<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer le lien entre l'art et l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Organisation d'événements, de manifestations, expositions avec des artistes professionnels (ex : « Land Art », artistes en résidence...)</i> ➤ <i>Mise en place d'ateliers de travaux manuels (maquettes, land art, sculpture bois flotté, sculpture bois dans sel, cerf volant) pour encourager la création artistique des habitants, enfants en relation avec la nature</i>

III.2 Elaborer et mettre en œuvre un projet de territoire fondé sur le dialogue territorial

<p><u>Principales forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Révision participative de la charte (diagnostic territorial partagé, dispositif d'information, de consultation, de concertation mis en place pour l'élaboration de l'avant projet...) 	<p><u>Principales faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Gestion du Parc pas toujours « participative » par le passé ➤ Manque de vitalité des réseaux d'habitants, d'usagers et de professionnels ➤ Pas de véritable stratégie de communication du Parc
<p><u>Principales opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dynamique de participation engagée lors de la révision de la charte ➤ Dispositif de suivi évaluation de la fédération des PNR ➤ Evaluation de la région (EDATER) 	<p><u>Principales menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Non représentativité des parties prenantes au dispositif de participation ➤ Méfiance de certaines parties prenantes liées à la gestion passée

Enjeux

- **L'adhésion, l'appropriation par l'ensemble des parties prenantes (habitants, usagers, professionnels) du projet de territoire (par leur implication dans la définition des politiques et des priorités de gestion : concertation préalable, mécanismes de décision, suivi et évaluation participatifs)**

III.2.1 Renforcer la vitalité des réseaux d'habitants, d'usagers et de professionnels

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Rendre visibles les réseaux et leur vitalité (information, communication) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Edition d'une lettre d'information commune des réseaux d'habitants, d'usagers et professionnels :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les réseaux, leurs domaines d'intervention, les personnes ressources ou les correspondants • Promouvoir les actions portées par ces réseaux • Informer les habitants et les acteurs du Parc, de la nature et de l'objet des différents réseaux ➤ <i>Organisation de journées d'échanges thématiques et de débat entre les réseaux :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Pour faire un bilan, recenser besoins et manques actuels (les besoins des réseaux et les besoins du territoire) • Voir ce qui se passe dans d'autres territoires pour mieux comprendre ce qui marche et l'appliquer dans nos réseaux • Rencontre annuelle sur le thème de l'animation du territoire • Pour aborder les sujets à enjeu fort (traversée du Rhône, démolition, inondations, ...) ➤ <i>Actions de promotion des réseaux d'entraide et de solidarité</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser le fonctionnement de la coopération entre les réseaux existants du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Convention de partenariat entre les réseaux et le Parc</i> ➤ <i>Création d'une structure fédératrice des réseaux existants hébergée en un lieu unique</i> <ul style="list-style-type: none"> • Cahier des charges pour l'adhésion à la structure • Mutualiser les moyens • Partager les objectifs • S'articuler dans l'action • Création groupes de travail intégrant des représentants de chaque type d'acteurs • Fonctionner en comité technique & thématique avec les principaux partenaires pour une meilleure répartition des rôles ➤ <i>Mise en place d'un système de centralisation des informations détenues par les différents réseaux</i> ➤ <i>Mise en œuvre de programme de formation aux méthodes de concertation pour travailler avec les habitants</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Rapprocher les réseaux existants de l'action du Parc 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Elaboration de programmes d'animation dans le cadre de la fête du Parc et dans les hameaux et villages avec les comités de village et les écoles</i> ➤ <i>Création de groupes de travail pour proposer des actions éligibles au regard de la charte</i>

III.2.2 Impliquer et faire participer tous les acteurs à la mise en œuvre et au suivi-évaluation de la Charte du Parc

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Informer régulièrement les habitants et acteurs locaux des actions conduites par le Parc 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Etablissement d'une stratégie de communication du Parc en direction des habitants, acteurs locaux qui définira, selon les cibles, les messages prioritaires et les outils à mobiliser (Ex bilans d'activités annuels, synthèses, bulletin du Parc, réunions et journées d'échanges dans les hameaux et autres lieux...). Elle démontrera notamment l'intérêt pour les parties prenantes de leur implication dans les actions du Parc</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser la consultation et la concertation et la « co-évaluation » des acteurs locaux, des usagers 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Etude pour définir les parties prenantes de cette participation, lister les besoins et les demandes des parties prenantes (problématiques d'ordre écologique et de bien être que les usagers souhaitent voir traitées par le Parc (ex. : démoustication, problème et sujet récurrent)</i> ➤ <i>Mise en place de groupes de travail pour définir les critères de représentativité des différents acteurs et usagers, les conditions et modalités de la participation, règles de participation, et de décision</i> ➤ <i>Organisation de rencontres régulières dans les hameaux</i> ➤ <i>Enquêtes auprès des habitants (à mi parcours et à la fin de la charte) pour évaluer comment est perçue l'action du Parc</i> ➤ <i>Organisation d'autres dispositifs de participation attractifs et accessibles pour tous (forums, invitation, tirage au sort ...) permettant une mobilisation plus large des habitants et acteurs du territoire (jeunes, personnes âgées, tous milieux socioprofessionnels)</i> ➤ <i>Réflexion sur les modalités et le processus de décision au sein du Parc</i>

III.3 Préserver la qualité du cadre de vie des habitants

Principales forces	Principales faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un maillage régulier de l'espace par de nombreux hameaux auxquels s'ajoutent trois agglomérations bien équipées en service (Arles, les Saintes et Port-Saint-Louis) aux pointes du delta). <ul style="list-style-type: none"> • Importance des zones naturelles et agricoles • Faible densification de l'habitat • Habitat regroupé autour des hameaux et des zones agglomérées ➤ Réseaux et Déplacements <ul style="list-style-type: none"> • Territoire bien desservi depuis l'extérieur (à proximité de l'axe Montpellier-Marseille, proches de gares TGV...) • Caractère patrimonial de certaines voies • Démarche d'aménagement des délaissés routiers et de mise en valeur des bords de route • Réseau routier de bonne qualité ➤ Assainissement et eau potable <ul style="list-style-type: none"> • Milieux récepteurs peu sensibles • Nombre de zones agglomérées peu sensibles • Nappe de la Crau abondante et de bonne qualité ➤ Les paysages, reflets de l'Histoire et d'une culture ➤ Protections multiples du paysage ➤ Conscience de la valeur patrimoniale du bâti au cas par cas ➤ Investissement des communes pour la sauvegarde de certains bâtiments en péril 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Moustiques ➤ Manque de conscience globale de l'identité architecturale camarguaise ➤ Coût des restaurations ➤ Planification territoriale : <ul style="list-style-type: none"> • Non respect des lois et des documents d'urbanisme • Volontés diverses en terme de développement du territoire • Manque de concertation entre les acteurs du territoire ➤ Réseaux et déplacements : <ul style="list-style-type: none"> • Isolement relatif de Salin de Giraud et de Port Saint Louis du Rhône • Sur fréquentation de certains axes en période estivale • Stationnement sauvage en zones fragiles • Circulation automobile sur les plages • Manque de mise en valeur et d'aménagements adaptés des voies à caractère patrimonial • Réseau de découverte mode doux insuffisant • Dangereux de certains axes • Faiblesse du transport collectif (intra et extra territoire) ➤ Assainissement et eau potable <ul style="list-style-type: none"> • Habitat dispersé, isolé, environ 1500 personnes non desservies par un réseau public • Pas d'assainissement sur les zones agglomérées de Port Saint Louis du Rhône et de Salin de Giraud • Pas de ressource souterraine exploitable interne au delta, • Dépendance importante vis-à-vis d'une même ressource • Consommation en hausse. ➤ Des équipements et services (publics ou privés) très peu nombreux dans les hameaux et très inégalement répartis sur le territoire (la zone Camargue nord étant la plus défavorisée alors que c'est la seule zone dont la population augmente). ➤ Un accès au logement difficile : Un parc de logement qui progresse peu sauf aux Saintes-Maries-de-la-Mer et dans la zone

	Camargue Nord ➤ Volontés diverses en terme de développement du territoire
--	--

<p><u>Principales opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Planification territoriale <ul style="list-style-type: none"> • Concertation lors des processus de révision des PLU • Le PNR : « un cadre privilégié des actions menées par les collectivités publiques en faveur de la préservation des paysages et du patrimoine naturel » Art 2 de la loi du 8 janvier 1993. ➤ Réseaux et Déplacements <ul style="list-style-type: none"> • Contournement autoroutier d'Arles • Création d'un pont à Barcarin • Elaboration d'un Plan Stratégique de Déplacements pour le territoire étudié ➤ Assainissement et eau potable <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des SPANC • Mise en place du syndicat mixte d'étude de la nappe phréatique de la Crau. • Recherche de nouvelles ressources ➤ Potentialités de découverte et de mise en valeur ➤ Cadre de vie +++ pour les habitants ➤ Aides financières : Convention avec la Fondation du Patrimoine 	<p><u>Principales menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Banalisation du modèle architectural et perte de l'identité camarguaise ➤ Non respect des lois et des documents d'urbanisme ➤ Dégradation du petit patrimoine bâti, abandon des mas isolés ➤ La non-prise en compte de l'identité et de la qualité des paysages et de l'identité camarguaise du patrimoine bâti notamment dans les extensions urbaines et le bâti individuel ; ➤ Mauvaise gestion de l'extension urbaine ➤ Planification territoriale <ul style="list-style-type: none"> • « Rivalités » et visions différentes du développement du territoire entre le Parc et les communes • Manque de concertation en amont dans les processus de révision des documents d'urbanisme ➤ Réseaux et Déplacements <ul style="list-style-type: none"> • Contournement autoroutier d'Arles • Création d'un pont à Barcarin ➤ Assainissement et eau potable <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'urbanisation en zone non assainie • Pollution accidentelle ou diffuse de la nappe de Crau, pollution du Rhône • Biseau salé ➤ Le manque de terrains disponibles pour bâtir et prix des terrains agricoles qui flambent ➤ Des choix d'aménagements décidés par des habitants de résidences secondaires (forte proportion de résidences secondaires par rapport à l'ensemble des logements sur le littoral) ➤ Les impacts des projets (éolien, affichage, lignes électriques, infrastructures diverses)
---	---

Enjeux

- L'accessibilité des habitants aux services de base (services publics, commerces, banques, loisirs)
- La qualité de l'air, les nuisances
- La qualité architecturale du bâti (extensions urbaines), des infrastructures (digues, voiries) et des espaces ruraux et agricoles
- L'identité camarguaise du patrimoine bâti
- La diversité, la qualité et la cohérence de l'identité paysagère

III.3.1 Améliorer l'accès des habitants aux services de base

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
○ Connaître les besoins réels des habitants (notamment des publics spécifiques) et faire connaître l'offre des services existants, ainsi que des différents modes de déplacement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réalisation d'une étude en collaboration avec les collectivités territoriales concernées qui, sur la base d'une enquête (questionnaire) et de réunions organisées dans les hameaux/comités de village : <ul style="list-style-type: none"> • Identifie les besoins réels des habitants, l'offre des services existants, ainsi que des différents modes de déplacement spécifiques à chaque hameau, • Fixe les objectifs à atteindre et les moyens nécessaires ➤ Création d'un site internet et publication d'un guide des services et transports pour chaque partie du territoire

<ul style="list-style-type: none"> ○ Rapprocher les services-clefs (services publics, commerces) des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Soutiens ou incitations financières pour favoriser la mise en place de commerces :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Ambulants réguliers et fréquents (commerçants qui proposent ces services - pain, journaux, poste et autres) • Multifonctions pour point Poste et autres services ➤ <i>Création de permanences (mairie annexes) pour rendre les services non présents en continu sur tout ou partie du territoire</i> ➤ <i>Création d'un outil sur le modèle des médiabus, desservant les hameaux du territoire pour fournir de l'aide, pour résoudre les problèmes administratifs</i> ➤ <i>Création d'un service d'achat (sur la base du bénévolat) pour passer une fois par jour chez les personnes âgées ou malades</i> ➤ <i>Mise en place d'un service de télé surveillance de personnes malades ou âgées</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser de manière spécifique à chaque hameau les transports en commun et d'autres moyens pour accéder aux services, aux commerces 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Création d'un forum /site Internet et d'un service spécifique dans les mairies annexes pour améliorer l'organisation des transports en commun (trajets, fréquences, types de véhicule), développer l'organisation du covoiturage, les services de navettes et de taxis collectifs</i> ➤ <i>Conventions avec les opérateurs de la téléphonie mobile et réseau internet pour étendre à l'ensemble du territoire la couverture</i> ➤ <i>Installation de bornes d'accès à internet en des lieux faciles d'accès avec aide ponctuelle par une personne ressource</i> ➤ <i>Travaux d'amélioration des infrastructures de transport pour réduire l'isolement des hameaux, pour la continuité territoriale</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer l'accès à l'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Travaux de raccordement à l'eau potable techniquement et financièrement faisables</i> ➤ <i>Mise en place de dispositifs alternatifs (récupération de l'eau de pluie, etc.) dans les autres cas</i>

III.3.2 Conserver l'identité paysagère du territoire et améliorer le patrimoine bâti

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Connaître l'état et l'évolution des paysages 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Cf. chapitre « Améliorer les connaissances des patrimoines et de leurs usages et la surveillance continue du territoire »</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Valoriser les paysages et le patrimoine bâti 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Elaboration d'une charte paysagère (Directive paysage)</i> ➤ <i>Actions de valorisation et de promotion de l'identité paysagère et du patrimoine bâti :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Circuits thématiques s'appuyant sur des éléments remarquables : phares, bacs, ..., des paysages remarquables, patrimoine industriel, spécificités des hameaux
<ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser les activités économiques productrices de paysages camarguais diversifiés 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Cf. chapitre « Maintenir les activités indispensables à la protection et la valorisation du patrimoine et des paysages du territoire »</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibiliser et éduquer l'ensemble des acteurs du territoire aux paysages et au patrimoine bâti remarquable 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Cf. chapitre « Faire évoluer les comportements des habitants, des professionnels, des visiteurs et des enfants vers un meilleur respect de ce territoire deltaïque »</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Restaurer le patrimoine bâti remarquable et les paysages 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Chantiers éducatifs et d'insertion professionnelle (rénovation du patrimoine bâti remarquable, reboisement, limitation de l'écobuage,...)</i> ➤ <i>Mise en place de dispositifs d'aide à l'aménagement des bâtiments et à leur réhabilitation</i>

III.3.3 Réduire les nuisances et la dégradation des paysages

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en place une politique de déplacement innovante pour réduire les nuisances liées au trafic routier 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Mise en œuvre du plan de déplacement (ex : pôles multi modaux :vélo, route...) :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser les flux • Limiter les déplacements individuels et le trafic de transit • Pacifier la circulation sur les axes principaux... ➤ <i>Travaux d'aménagement des voiries pour réduire le trafic (réglementation, signalétique...)</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Agir à la source des nuisances ou des émissions y compris celles nocives pour la santé 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Poursuite des actions non destructrices de contrôle des populations de moustiques</i> <ul style="list-style-type: none"> • Limiter la démoustication aux seuls abords des pôles urbains actuels • Raisonner en terme sanitaire et non de confort (ne pas privilégier le confort) • Réduire la nuisance des moustiques en démoustiquant "bio" ou par un autre système et ainsi gagner un grand bien-être en Camargue • Démoustiquer totalement dans et autour du village de Salin, préserver les autres zones ➤ <i>Mise en place de méthodes alternatives à l'effarouchement sonore des flamants roses par les canons</i> ➤ <i>Actions de sensibilisation des « producteurs » de bruit et d'odeurs pour réduire les nuisances sonores et olfactives (Papèterie Tarascon, pétrochimie Fos...)</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Résorber les points noirs paysagers 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Opération d'enfouissement des lignes électriques</i> ➤ <i>Mise en place d'une charte signalétique et mise en œuvre d'actions de sensibilisation afin de limiter la pollution visuelle</i> ➤ <i>Application des règlements de publicité</i> ➤ <i>Opérations de suppression des décharges sauvages</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Faire connaître les nuisances, les dégradations) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Cf. chapitre « Faire évoluer les comportements des habitants, des professionnels, des visiteurs et des enfants vers un meilleur respect de ce territoire deltaïque »</i>

III.3.4 Préserver l'identité architecturale camarguaise et promouvoir l'intégration paysagère du bâti et des infrastructures

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Harmoniser la qualité architecturale des extensions urbaines au sein du territoire du Parc 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Elaboration d'une charte de préconisation architecturale qui prenne en considération l'identité du territoire sans freiner le développement de techniques durables (ex. : solaire)</i> <ul style="list-style-type: none"> • Recenser les architectures et sites emblématiques • Définir et fixer des normes architecturales et "esthétiques" • Avoir une démarche qualité précisant les caractéristiques des bâtiments (cahier des charges à respecter globalement) pour respecter des normes économiques, écologique
<ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner les projets architecturaux et d'infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Création d'un pôle conseil pour apporter aux particuliers des conseils techniques et financiers ;</i> ➤ <i>Organisation de permanences dans les hameaux pour apporter ce conseil au plus près des porteurs de projets</i> ➤ <i>Mise à disposition des habitants d'architectes-conseils pour les nouvelles constructions</i> ➤ <i>Création d'un groupe de travail interservices (collectivités, service urbanisme, SDAP, PNRC...) pour le Conseil en amont et le suivi/évaluation des projets, pour veiller à la qualité et à la cohérence des différents projets et constructions (extensions urbaines et bâti individuel</i> ➤ <i>Actions de promotion des projets de rénovations prenant en compte les questions écologiques (label, ...)</i> ➤ <i>Définition de zones de développement de l'éolien sur tout le territoire du Parc</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibiliser les porteurs de projets à l'identité architecturale du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Cf. chapitre « Faire évoluer les comportements des habitants, des professionnels, des visiteurs et des enfants vers un meilleur respect de ce territoire deltaïque »</i>

III.3.5 Renforcer chez les habitants la prise de conscience du risque d'inondation et de submersion marine inhérent à la vie dans un delta

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
○ Informer et sensibiliser et un large public sur les risques liés aux inondations et à la submersion marine	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Actions d'informations des habitants sur le risque hydrologique (ex : édition grand public : plaquette, DVD...) sur la vulnérabilité au risque d'inondation <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion de cahiers de recommandations permettant de faire face à chaque type de risque (inondation, risque de submersion marine et changement climatique) • Réunions dans les hameaux • Expositions pour les journées régionale et nationale des parcs régionaux (et autres manifestations) • S'appuyer sur des personnes « relais » ➤ Exercices réguliers de simulation des conduites à tenir en cas de crise
○ Adapter les modes de vie et l'habitat au risque d'inondation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Edition d'un cahier de recommandations pour adapter le bâti aux inondations : pièce sécurisée, ...
○ Impliquer les habitants dans la surveillance	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'un numéro vert

Ambition IV Ouvrir le territoire du Parc au delta biogéographique du Rhône et impulser une nouvelle dynamique de la Camargue en s'appuyant sur des projets innovants et sur d'autres démarches territoriales, régionales et méditerranéennes

IV.1 Faire du territoire du Parc un espace d'exemplarité, de recherche et d'expérimentation dans le domaine du développement durable

<u>Principales forces :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conditions favorables pour l'expérimentation du développement durable ➤ Retour d'expérience en matière de développement durable du PNRC ➤ Réseau actif d'acteurs, de gestionnaires et de scientifiques 	<u>Principales faiblesses :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mauvaise connaissance de la réglementation en matière d'environnement (déchets, rejets...) ➤ Bâtiments peu économes en énergie ➤ Habitants et acteurs peu informés et sensibilisés aux économies d'énergie ➤ Surproduction saisonnière de déchets ➤ Tri sélectif des déchets ménagers ne concerne que zones agglomérées ➤ Pas de filière de collecte des déchets agricoles
<u>Principales opportunités :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aides financières pour les énergies renouvelables ➤ Fort potentiel de développement de l'éolien et du solaire pour le territoire ➤ Potentiel de développement des énergies de biomasse ➤ PLEE ➤ HQE ➤ Mise en place du Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés des Bouches du Rhône 	<u>Principales menaces :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Banalisation des milieux si monoculture pour production de biocarburants ➤ Augmentation des déchets ➤ Apports de déchets par le Rhône

Enjeux

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre par la maîtrise de l'énergie, la production d'énergies renouvelables, l'utilisation des éco-matériaux...
- la réduction des pollutions, la gestion et la valorisation des déchets et des effluents

IV.1.1 Mettre en œuvre les innovations en matière d'énergie et de déchet

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
○ Faire connaître la réglementation et les innovations en matière de gestion d'énergie et de déchets	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Actions d'information des habitants et des acteurs sur la réglementation, sur les nouvelles techniques mises à leur disposition, les catalogues de fournisseurs, salons professionnels, retour d'expériences transférables, ...</i> <ul style="list-style-type: none"> • Création de pôles d'information permanent • Organisation de manifestations ...

IV.1.2 Réduire à l'échelle du territoire les émissions de gaz à effet de serre (maîtrise des énergies, développement des énergies renouvelables, utilisation des éco-matériaux...)

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
○ Définir une politique ambitieuse (au-dessus des normes nationales) en matière d'énergie et de gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Elaboration d'un schéma global pour</i> <ul style="list-style-type: none"> • La maîtrise de l'énergie à l'échelle du territoire (modélisation) • Le développement des énergies renouvelables à partir de l'évaluation du potentiel de ressources (biomasse, solaire thermique, photovoltaïque, éolien) ➤ <i>Création de sites pilotes (Salin, siège du Parc...)</i> <ul style="list-style-type: none"> • Eco hameaux, ...éco lotissements ➤ <i>Mise en place d'une mission de conseil et d'assistance au montage de projets pour la maîtrise de l'énergie dans le bâti, le développement des énergies renouvelables, l'habitat écologique</i>
○ Améliorer la maîtrise de l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Bilan et recommandations pour réduire et maîtriser les consommations</i> ➤ <i>Diagnostic énergétique et bilan carbone du territoire</i> ➤ <i>Travaux d'amélioration énergétique des équipements publics</i> ➤ <i>Mise en place d'un fond d'aide au développement de l'isolation des habitations individuelles</i>
○ Développer les énergies renouvelables : pour un bénéfice local et usage de proximité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Développement de solutions alternatives locales pour une meilleure autonomie énergétique, tout en restant vigilant à la qualité des paysages de Camargue</i> ➤ <i>Actions de promotion des entreprises s'engageant dans une logique d'énergie renouvelable (écolabels, Green Globe 211, EMAS ...)</i> ➤ <i>Acquisition par les collectivités de chaudières fonctionnant aux biocombustibles et de véhicules propres (biocarburant)</i>
○ Développer l'habitat écologique sur le territoire du Parc	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Construction de maisons bioclimatiques</i> ➤ <i>Rénovation de l'habitat dans une logique d'habitat écologique</i> ➤ <i>Intégration dans les documents d'urbanisme de recommandations en matière de Haute Qualité Environnementale (HQE)</i> ➤ <i>Installations d'équipements sanitaires écologiques</i>

¹ Green Globe 21 est une démarche basée sur l'Agenda 21 ; c'est a priori un des rares standards environnementaux qui permettent au secteur du tourisme et du voyage d'évaluer ses performances en matière de protection de l'environnement, de consommation d'énergie, d'implication sociale et d'autres aspects environnementaux et sociaux. Les domaines retenus pour évaluer les performances d'une structure sont, entre autres, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la protection de la qualité de l'air et le contrôle des bruits, la gestion des ressources en eau potable, la conservation et la gestion d'écosystèmes, la gestion des eaux usées, mais aussi la réduction de la pauvreté, la promotion de l'équité sociale, la participation locale, l'attention portée à la culture et aux coutumes, etc.

IV.1.3 Améliorer la gestion et la valorisation des déchets domestiques et agricoles

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Maîtriser la collecte, le traitement et la valorisation des déchets agricoles (tunnels plastiques...) et domestiques 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Etude stratégique globale de gestion et de valorisation des déchets à l'échelle du territoire du Parc</i> ➤ <i>Mise en œuvre de la stratégie globale de gestion et de valorisation des déchets à l'échelle du territoire du Parc</i> ➤ <i>Actions de formation d'information et de sensibilisation des habitants et acteurs à la collecte, au traitement et la valorisation des déchets</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Création d'une fonction « ambassadeurs » du territoire du Parc (tel les ambassadeurs du littoral, tri sélectif Ouest Provence)</i> ➤ <i>Mise en place de centres spécifiques pour la collecte des déchets d'origine agricole (« déchetterie agricole »)</i> ➤ <i>Installation d'une unité collective de compostage (biogaz et engrais organiques) à partir des résidus des productions agricoles</i> ➤ <i>Création de nouvelles déchetteries en Camargue</i> ➤ <i>Collecte sélective généralisée des ordures ménagères en Camargue</i> ➤ <i>Création d'une centrale d'achat pour favoriser l'utilisation de produits et d'emballages biodégradables</i> ➤ <i>Mise en place d'un système de collecte des polluants ménagers (ex. huile alimentaire, peinture...etc.)</i>

IV.2 Ouvrir le territoire du Parc au delta biogéographique du Rhône pour conduire une politique d'aménagement plus cohérente, plus efficace et plus solidaire à l'échelle du delta et des territoires limitrophes

<p><u>Principales forces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Espace deltaïque possède de nombreux lieux d'échanges et de concertation ➤ Diversité de structures de gestion territoriale ➤ Outils de gestion territoriale sont divers et variés. 	<p><u>Principales faiblesses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Superposition territoriale des structures de gestion de projet n'est pas toujours bien comprise et lisible. ➤ Echanges et les complémentarités entre les gestionnaires sont limités. ➤ Face à la multiplicité des espaces de concertation, les acteurs ont parfois des difficultés à s'identifier aux projets qu'ils doivent élaborer ensemble. ➤ Espaces protégés de Camargue sont faiblement représentés et parties prenantes dans la concertation.
<p><u>Principales opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuite de la mise en œuvre de conventions de partenariat entre les structures gestionnaires et porteuses de projets de territoire pour clarifier leurs domaines de compétences et l'espace de leurs interventions. ➤ Développement des outils d'informations et de communications par les gestionnaires, aide à la compréhension de l'action territoriale. ➤ Révision de la Réserve de Biosphère : une occasion pour créer le réseau des gestionnaires d'espaces protégés. ➤ Dynamique de concertation initiée dans le cadre de la révision de la charte du Parc naturel 	<p><u>Principales menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Multiplicité des espaces d'échanges et de négociations peut conduire à une démobilité des représentants d'acteurs trop souvent sollicités. ➤ Augmentation du nombre de structures de gestion porteuse de projet, ne se traduit pas obligatoirement par une augmentation des financements correspondant. ➤ Elus décideurs et financeurs sont souvent sollicités et ne répondent donc pas toujours présents, ce qui se traduit une forme de démobilité du décideur. La perte progressive du caractère opérationnel des projets en lien avec le territoire, diminue l'intérêt des structures porteuses au regard des acteurs.

Enjeux

- La cohérence et l'efficacité de la politique d'aménagement du territoire conduite sur le territoire du Parc qui est conçue à des échelles différentes et dans un paysage institutionnel complexe
- La lisibilité de l'action des différentes parties prenantes dans la politique d'aménagement du territoire
- L'extension du périmètre du Parc vers les zones situées dans le delta biogéographique
- La légitimité d'intervention du PNRC sur des projets d'aménagement impactant son territoire
- Le partage de la politique d'aménagement du territoire par les habitants et les autres acteurs du territoire

IV.2.1 Améliorer la cohérence, l'efficacité et la lisibilité de la politique d'aménagement du territoire du Parc

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer les articulations et synergies, entre les différentes collectivités et structures intercommunales, en appliquant le principe de subsidiarité 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Etablissement de conventions cadre de partenariats définissant les articulations <u>entre les différentes structures communales et intercommunales</u></i> <ul style="list-style-type: none"> • Les articulations des domaines de compétences, des niveaux d'intervention, • Les articulations des instances décisionnelles et consultatives (ex : un représentant du Parc devrait pouvoir siéger statutairement dans toutes les instances publiques qui interviennent sur son territoire ex : rapprocher les commissions qui travaillent sur les mêmes thématiques dans les différents territoires)) • Ex : relancer le projet de convention avec le Pays, conventionner avec SAN ouest Provence, Port Autonome de Marseille... ➤ <i>Mise en place d'outils pour organiser la connaissance et le suivi de l'information entre les partenaires des conventions pour leur permettre de repérer les projets, thématiques à partager et sur lesquelles se fédérer</i> <ul style="list-style-type: none"> • Ex : rencontres régulières des structures pour identifier les domaines, projets, travaux de réflexion communs
<ul style="list-style-type: none"> ○ Monter des partenariats et des projets concrets, cohérents à l'échelle du delta et de la zone d'influence du territoire du Parc 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Développement de projets concrets et établissement de conventions de partenariat durable et privilégié avec des acteurs du territoire du Parc et plus largement avec les acteurs des zones humides du delta du Rhône</i> <ul style="list-style-type: none"> • Projets avec les EPCI, • Projets sur les nouveaux territoires du Parc avec les nouveaux partenaires (Mas Thibert, Port Saint Louis) • Convention avec universités de Marseille, académies (actions avec scolaires), organismes de recherche appliquée, gestionnaires d'espaces protégés du delta • Actions de sensibilisations / éducation en partenariat avec PNR Alpilles ➤ <i>Développement de projets concrets, innovants et établissement de conventions de partenariat durable (pluriannuel) privilégié entre le PNRC et des villes portes et territoires associés :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les villes-portes et territoires associés : les faire choisir par les habitants du Parc • Convention avec les villes et les acteurs des territoires (associations, , • Projets : manifestations, événementiels pour la promotion du territoire du Parc, actions de sensibilisation/éducation au territoire (scolaires), information, formation sur la gestion, l'aménagement des zones humides, l'économie et la modération énergétique ➤ <i>Poursuite de la coopération avec les <u>zones humides situées à l'ouest des Bouches du Rhône</u> sur des projets RAMSAR, Réserve de Biosphère, observatoire Camargue...</i> <ul style="list-style-type: none"> • Rapprochement technique avec le Syndicat Mixte Camargue Gardoise ➤ <i>Etude de faisabilité de l'extension du périmètre du Parc vers de nouvelles zones humides associées au delta du Rhône</i>

IV.2.2 Accroître la légitimité du PNRC d'intervenir sur tous les projets d'aménagement impactant son territoire et faire partager la politique d'aménagement du territoire du Parc aux habitants et aux autres acteurs du territoire

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en œuvre les dispositifs nécessaires pour que le Parc participe aux nouveaux projets de planification) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Mise en œuvre d'un dispositif de veille pour identifier les dossiers de planification et d'aménagement concernant le territoire du Parc</i> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres régulières et invitations aux commissions du Parc des décideurs et responsables de l'instruction des projets et programme (DDE, DDA, CA, PAM) • Désignation au sein du Parc, de personne(s) chargée(s) de jouer ce rôle de veille ➤ <i>Convention prévoyant la désignation de représentants du Parc pour siéger statutairement dans toutes les instances publiques qui interviennent sur son territoire</i> ➤ <i>Organisation des flux d'info entre le Parc et les porteurs de projets situés à la périphérie (ex ; acteurs de la zone industrielle de Fos)</i> ➤ <i>Création d'un poste de médiateur des conflits sur territoire du PNRC</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser la participation du Parc aux démarches de planification et à la définition des projets d'aménagement locaux, régionaux ou nationaux concernant son territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Avis argumenté du Comité syndical dans les domaines de compétence du Parc sur tout projet d'aménagement concernant son territoire (après étude et évaluation par les commissions du Parc)</i> <ul style="list-style-type: none"> • Ex : Elaboration du Scot par le Pays d'Arles ➤ <i>Expertises des techniciens du Parc sur certains dossiers dans les domaines de compétences du PNRC</i> <ul style="list-style-type: none"> • volet environnemental de projets d'aménagement (ex : nouvelles infrastructures, pont à Salin de Giraud, ...) • Impliquer le vivier scientifique et le valoriser dans ces grands projets ➤ <i>Suivi rapproché de l'instruction des dossiers et de la prise en compte de l'avis du Parc par les commissions du Parc</i> <ul style="list-style-type: none"> • Ex : contournement autoroutier : vigilance du Parc sur les traitements paysagers impacts environnementaux si situé à la limite du territoire du Parc
<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser la participation des habitants aux grands projets qui concernent le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Actions d'information des habitants du Parc pour les projets d'aménagement impactant le territoire:</i> <ul style="list-style-type: none"> • Bulletin / expo, journaux, site Internet... • Rencontres, débats public (éclairés par la charte du Parc) sur des projets d'aménagement ou de planification impactant le territoire avec élus, techniciens des collectivités, EPCI ➤ <i>Actions de consultation des habitants et acteurs du territoire pour les projets d'aménagement impactant le territoire :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes, sondages, cahiers de doléances, • Commissions du Parc • Organiser un grand débat sur la traversée du Rhône à Salin de Giraud
<ul style="list-style-type: none"> ○ Exporter le savoir faire, les compétences des acteurs locaux et du Parc et faire reconnaître le PNRC comme un acteur essentiel 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Conseils, expertises d'acteurs locaux ou des techniciens du Parc (Ex : environnement, tourisme, littoral...)</i> ➤ <i>Actions de valorisation et de transfert des projets exemplaires conduits sur le territoire du Parc pour les porter à connaissance des territoires limitrophes</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Engager une réflexion sur la solidarité territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Inscription du Parc dans la dynamique d'économie sociale et solidaire qui se met en place en Région PACA</i> ➤ <i>Etude des déplacements « domicile travail » entre la Camargue et les villes alentours</i>

IV.3 Ouvrir le territoire du Parc vers d'autres zones humides méditerranéennes voire européennes

<u>Principales forces :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Richesse et valeur exceptionnelle du patrimoine naturel 	<u>Principales faiblesses :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Peu d'expérience du PNRC en matière de coopération à l'international
---	--

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des reconnaissances internationales de ce patrimoine : Ramsar, réserve de Biosphère (MAB) ➤ Le label PNR ➤ Le seul delta méditerranéen français ➤ Des savoirs et des savoirs faire locaux ➤ L'expérience et le réseau relationnel de certaines structures locales en matière de coopération (station biologique Tour du Valat) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'insuffisante reconnaissance des ➤ Le manque de prise de conscience des habitants et acteurs locaux de l'importance internationale du patrimoine naturel camarguais ➤ Des échanges avec l'international limités, opportunistes et non finalisés
<p><u>Principales opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le développement de la politique de coopération du Conseil régional PACA et du Conseil général des Bouches du Rhône ➤ Le développement de la politique de coopération de la Fédération des PNR 	<p><u>Principales menaces</u></p>

Enjeu

- **La notoriété internationale de la Camargue et la reconnaissance par les camarguais de ce territoire exceptionnel**

IV.3.1 Asseoir la notoriété du territoire à l'international et la faire reconnaître par les camarguais

Mesures	Proposition d'actions (liste non exhaustive)
<ul style="list-style-type: none"> ○ Définir puis mettre en œuvre une véritable stratégie d'échange et de coopération préférentiellement avec des territoires à enjeux proches 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Définition d'une stratégie d'échanges et de coopération qui identifiera les territoires potentiels de coopération, les thèmes, les modalités et les moyens nécessaires</i> <ul style="list-style-type: none"> • Territoires à enjeux similaires : deltas, zones humides méditerranéennes, sites Ramsar, réserves de Biosphère, littoral... • Thèmes de coopération : Développement durable des deltas, changement climatique, concept PNR, aménagement du territoire, • Modalités : échanges de classes, échanges croisés (scientifiques, acteurs économiques, élus, gestionnaires, techniciens jumelage...), partenariats techniques / scientifiques (gestion zones humides, tourisme durable, ...) et méthodologiques (modes de gouvernance, participation citoyenne...) avec les territoires identifiés • Leviers existants : • Réseau national et régional des PNR, réseaux des universitaires, associatifs, des sites Ramsar, des réserves MAB • Politiques de coopération décentralisée du Conseil régional PACA et du Conseil général des Bouches-du-Rhône • Programmes européens (MED), .. • Compétences et savoirs faire : socioprofessionnels Camargue (agriculture, élevage, tourisme...), scientifiques, gestionnaires, institutionnels, PNRC ➤ <i>Mise en œuvre des actions définies dans la stratégie d'échanges et de coopération</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Valoriser, capitaliser et donner du sens à des échanges d'expériences et de savoir faire issus de cette coopération 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Actions de valorisation de la coopération et des échanges</i> <ul style="list-style-type: none"> • Transfert du modèle PNR, de compétences, savoirs faire, ... • Bilan des échanges, ... • Montage de projets communs • Mutualisation des compétences • Parcours communs de découverte pour valoriser le partenariat avec les autres PNR en région ➤ <i>Actions de communication pour démontrer aux habitants et acteurs (socio professionnels, institutionnels..) la valeur internationale de leur territoire:</i> <ul style="list-style-type: none"> • Publication d'articles, mobilisation des médias, ... • Séminaires (avec des intervenants étrangers) ouverts au grand public